Brive mag

www.brivemag.fr

Logement et habitat

Magazine municipal d'information de Brive

N° 242
MARS 2012

À LOUER SUR BRIVE

VOS FRAIS D'AGENCE À -20%(1)

RÉSIDENCE
L'Ombrière

19100 BRIVE - 6 rue Richard Guynemer

Proche de tous commerces
À 5 min(3) du collège Rollinat
Sécurisée par un portail automatique
Employé d'immeuble
Appartements T2, T2bis et T3
Balcon et parking privé

LOYERS À PARTIR DE **360€** HC(2) + 45€ DE CHARGES

CONTACT : SANDRINE 06 79 07 81 76

N°Azur 0 810 400 434
PRIX APPEL LOCAL

akerys-immobilier.com

AKERYS
SERVICES IMMOBILIERS

(1) Offre non cumulable réservée aux particuliers, sur présentation de ce document, pour tout bail signé entre le 01/03/2012 et le 31/03/2012 avec entrée dans les lieux avant le 31/03/2012 inclus sur certains lots de la résidence L'Ombrière à Brive (19) - (Voir liste des lots disponibles en agence). Sous réserve des stocks disponibles. Voir conditions en agence. - (2) Loyer hors charges. Frais d'agence : 1 mois de loyer HC / Dépôt de garantie : 1 mois de loyer HC - (3) Temps moyen estimé en voiture.) - Valeur énergétique de chaque lot consultable en agence. - AKERYS Services Immobiliers, s.a.s. au capital de 186 210 € - RCS Toulouse n° 400 158 572 - Studio Ho'okipa - Document non contractuel. - Février 2012

PRIX DE RÊVE
DU 8 AU 24 MARS

5950 €*
ÉLECTROMÉNAGER INCLUS

SCHMIDT
CŒUR DE LA MAISON
www.vip-schmidt.com

AVEC LE NOUVEAU CONCEPT EVOLUTION 130, SCHMIDT RÉVOLUTIONNE LA CUISINE.

Une cuisine parfaitement ajustée à vos exigences de rangement et à votre taille grâce à des meubles bas plus hauts. Votre cuisine Schmidt vous offre plus d'espace de rangement, plus de confort, plus de design... sans supplément de prix.
Avec evolution 130, profitez d'une innovation d'avance chaque jour au cœur de votre maison.

AU CŒUR DE LA MAISON
www.cuisines-schmidt.com

BRIVE
Zone de Cana/Rey Haut
Avenue André Malraux
Sortie 50 - Autoroute A20
19100 BRIVE
Tél : 05 55 88 00 06

SCHMIDT

TULLE
Centre-ville - Parking
78, avenue Victor-Hugo
19000 TULLE
Tél : 05 55 26 04 15

espace Cuisines et bains f. bécot

L'éditorial

Du 8 mars, journée internationale de la femme, à l'égalité hommes–femmes

A Brive, cette année, nous passons de la journée internationale de la femme du 8 mars, objet d'une résolution de l'ONU en 1977 et institutionnalisée en 1982 par le président François Mitterrand, au mois de la femme en 14 spectacles et 18 représentations, sous l'égide des Treize Arches.
Si, sur un plan symbolique, cette expérience briviste constitue une évolution « indéniable », pouvons-nous, devons-nous nous en satisfaire ? Telle nous semble être la question, tant l'égalité hommes–femmes, malgré un « combat » de longue haleine, nous paraît toujours être une priorité dans notre monde actuel.
En France, les femmes, qui ont dû attendre près d'un siècle de plus que les hommes pour obtenir le droit de vote, représentent 54 % de l'électorat, mais moins de 20 % des parlementaires.
Si, depuis 1999, la parité hommes–femmes s'impose sur les listes aux élections municipales, seulement 13,9 % des maires sont des femmes. Pour d'autres scrutins, certains partis politiques préfèrent payer des amendes plutôt que de respecter le principe de parité entre hommes et femmes parmi leurs candidats.
Dans la fonction publique, 60 % des agents, toutes catégories confondues, sont des femmes, mais elles ne sont que 16 % dans les emplois de direction. Dans les grandes entreprises françaises, elles ne sont que 15 % au sein des conseils d'administration.
En 2009, le salaire mensuel net moyen était en France de 2041 € : 2222 € pour les hommes et seulement 1777 € pour les femmes.
Les exemples pourraient être multipliés, notamment au-delà de nos frontières, avec des situations faites aux femmes relevant, encore trop souvent, d'un autre temps.
Pour autant, le « combat » n'est donc pas terminé, car le chemin à parcourir vers l'égalité hommes-femmes est encore long, parsemé d'embûches et de poches d'ignorance.
Pour notre part, au quotidien, dans nos fonctions d'élues brivistes, au travers d'actions municipales comme la politique des temps ou encore sur l'égalité professionnelle dans le cadre de la Charte européenne de l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, nous participons à ce cheminement encore trop lent vers cet objectif. Bien sûr, nous nous attachons à en accélérer le mouvement afin de renforcer les droits des femmes dans les faits, véritable enjeu démocratique.

Patricia BORDAS, Shamira KASRI, Martine DELBOS, Françoise GAUTRY, Nicole CHAUMONT, Catherine GABRIEL, Chantal FÉRAL-MONS, Camille LEMEUNIER, adjointes au maire.
Patricia BROUSSOLLE, Martine CONTIE, Annabelle REYDY, Véronique SEILLE, Germaine BLANC, Fabienne CASSAGNES, Line-Rose MAZAUDOUX, Marie-Odile SOURZAT, conseillères municipales déléguées.

Par mesure de précaution et afin de respecter les règles édictées par le Code électoral, l'éditorial du député – maire est suspendu jusqu'aux prochaines échéances présidentielles et législatives.

micropuces

réparation et pièces

pour votre ordinateur portable

- dépannage toutes marques
- devis gratuit
- 30.000 pièces en stock
- labo de micro électronique
- boutique d'accessoires
- service express (écran, clavier, alim)

13 & 28 avenue Thiers - 05 55 17 18 19

Leader français de la pièce détachée pour portables

Votre Expert Conseil

COMPTOIR NATIONAL DE L'OR

Professionnels de l'Or depuis 1976

- *RACHAT D'OR*
- *INVESTISSEMENT*

sur la base des cours officiels

3, cours Martignac - BRIVE

Tél. : 09 82 48 52 08 / 07 63 02 19 19

(coût d'un appel local) / (téléphone mobile)

brive@gold.fr *www.gold.fr*

Sommaire

C'EST NOUVEAU

En page 6

La Ville de Brive organise le 16 mars à la CCI une table ronde sur le thème « Parcours et réussites au féminin ». Une action qui s'inscrit dans la perspective de la signature par la Ville de la charte européenne de l'égalité femmes hommes.

DOSSIER

En page 8

Le logement et l'habitat sont plus que jamais au cœur des préoccupations des familles. Municipalité, OPH, Agglo et secteur privé ont associé leurs efforts pour mener à bien de nombreux projets et aider les ménages. Le point sur ce dossier.

RUES ET PLACES...
Place de la Halle

En page 17

Bâtie à l'endroit d'un ancien quartier insalubre, la place de la Halle va bientôt renaître.

Patrimoine

En page 19

La restauration de la « Descente de Croix », huile sur bois conservée au musée Labenche et longtemps anonyme a permis d'identifier son auteur. Enquête à suivre.

PORTRAIT

En page 20

Formé à la célèbre école de Crémone, Jean-Charles Piriou, luthier, exerce son art à Brive, et nous raconte avec passion la naissance d'un instrument.

RENDEZ-VOUS

En page 22

Du 8 mars au 10 avril les Treize arches organisent la première édition du mois de la femme. 14 spectacles et 18 représentations sont inscrits dans ce programme particulièrement riche.

SUR LE MARCHE

En page 31

On les avait oubliés, mais ils reviennent en force !Les légumes anciens sont de plus en plus appréciés comme nous le confirme Stéphane Perrier.

EVENEMENTS

En page 36

Très attendus, les Studios de répétition pour les musiques actuelles et les danses urbaines ont ouvert leurs portes rue Cassan. Un outil rapidement utilisé par beaucoup de jeunes artistes.

L'Ours

Brive Magazine : Tirage 35000 exemplaires. Dépôt légal : mars 2012. N° L 52560, place de la Halle, 19100 Brive-la-Gaillarde. **Tél : 05.55.17.64.10. Fax : 05.55.17.64.11 Blog : brivemag.fr. Email : brive.magazine@orange.fr**. Directeur de la publication : **Chantal Féral-Mons.** Rédacteur en chef : **Michel Dubreuil.** Rédaction : **Jennifer Bressan, Axelle Mainguet, Marie-Christine Malsoute, Patrick Meneyrol, Olivier Soulié.** Mise en page : **Estelle Rezigat.** Photos : **Diarmid Courrèges, Sylvain Marchou.** Secrétariat : **Elisabeth Arnould.** Impression : **Fabrègue imprimeur (Saint Yrieix) Distribution : MEDIAPOST (05.55.23.62.41).**

Abonnements : Abonnez-vous ! C'est **30,50 Euros** par an, pour 11 numéros. Adressez votre demande accompagnée du règlement par chèque postal ou bancaire (à l'ordre de Trésorerie principale de Brive-la-Gaillarde municipal) à : Brive Magazine, 3 place de la Halle, 19100 Brive-la-Gaillarde.

Régie Publicitaire Municipale : Contact, **Charles Delpy (06.18.62.45.97)**

16 mars

Parcours et réussites au féminin

Dans la perspective de la signature par la ville de la charte européenne de l'égalité femmes hommes, Brive entame un travail sur l'égalité professionnelle.
Cette table ronde, consacrée aux parcours professionnels de femmes ayant accédé à des niveaux de responsabilités où elles sont peu nombreuses, ou exerçant des métiers dits masculins est en quelque sorte une première étape dans la réflexion qui sera menée par la suite. Organisée par la ville, elle se déroulera le vendredi 16 mars à partir de 20 h 30 à la CCI de Brive, et sera animée par la journaliste Delphine Valeille. L'entrée est gratuite et ouverte à tous
Neuf femmes interviendront : Mireille Faugère, directrice de l'assistance publique -Hôpitaux de Paris, Janine Vaux, membre du Conseil économique, social et environnemental du Limousin, Marie-Laure Valière-Vialeix, présidente du club Entreprendre au féminin, Agnès Machat, directrice de l'entreprise LEHM/LEJM, Chrystel Breysse, docteur en linguistique, Sandy Blanchet, chauffeur routier, Virginie Perotti, peintre et décoratrice, Isabelle Dupuy, soudeuse, et Valérie Miklaszewski, conducteur de travaux.
Pour Catherine Gabriel, adjointe chargée de la vie associative, de la politique des temps et de l'égalité hommes femmes, cette soirée permettra de rappeler « que des lois existent pour réduire les inégalités professionnelles, mais qu'elles ne sont pas toujours appliquées, notamment sur le plan des salaires. La Ville de Brive veut s'inscrire dans une démarche de réduction des différences, et obtenir la charte européenne de l'égalité femmes-hommes dans la vie locale qui sera un atout pour tous les citoyens Brivistes. Les femmes qui vont participer à cette table ronde sont des exemples pour toutes les jeunes femmes d'aujourd'hui ».

Dans le cadre de la journée de la femme le 8 mars, la Ville propose deux projections au Rex : à 18h30 *Sur la planche* de Leïla Kilani et à 21h *Et maintenant on va où ?* de Nadine Labaki.

S'insérer en déménageant

Ce dispostif permet aux uns, à faibles revenus, de déménager et aux autres, en difficulté, de pouvoir s'insérer.

S'insérer en déménageant. Le nom de ce dispositif social s'apparente à une feuille de route. Cette action partenariale a été mise en place il y a six mois à Brive par la Ville et son CCAS, l'association Point travail services et le Secours populaire. Premier bilan : 8 déménagements et une centaine d'heures de travail pour des bénéficiaires de minima sociaux. La Ville par l'intermédiaire de son CCAS (Centre communal d'action sociale) accompagne les déménagés dans leur démarche. Le Secours populaire fournit le camion et le chauffeur bénévole, son savoir-faire en la matière aussi et l'association PTS, la main-d'œuvre en insertion. Ce déménagement se fait ainsi à un coût plus accessible pour des familles en difficulté, aux revenus modestes. « Mais le bénéficiaire le paie en partie ou en totalité, selon son budget », a précisé Shamira Kasri, maire adjoint aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS, lors d'un bilan d'étape, soulignant « la précarité des personnes âgées et des jeunes de moins de 25 ans ». Trois seulement de ces 8 déménagements ont d'ailleurs fait l'objet d'une aide financière du CCAS. Ces déménagements ont fourni près de 100 heures de travail à des personnes en réinsertion, bénéficiaires de minima sociaux. « L'objectif pour l'année 2012 serait d'atteindre 20 déménagements », espérait le député-maire Philippe Nauche.

UNE INFO AU PLUS PROCHE DES JEUNES

On connaissait le SIJ, voici les RIJ. En clair, il y avait déjà un Service information jeunesse en centre-ville. Depuis février, il y a aussi des Relais info jeunes (RIJ) qui ont été ouverts au sein des trois centres socioculturels des Chapélies, Tujac et Rivet. Une création au plus proche du public qui y trouve une documentation sur tous les aspects du quotidien : études, emploi, logement, santé, jobs d'été, loisirs, vacances… Pour les trois partenaires : « une action en faveur de l'égalité des chances ».

Cette création est le fruit d'une convention tripartite rassemblant la Ville de Brive, le CRIJ (Centre régional information jeunesse du Limousin) et la direction régionale de l'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions).

La Ville accueille les antennes au sein de ces centres socioculturels qui y consacrent chacun un espace dédié, visible et accessible, avec du personnel. « Dix agents au total, formés pour cette mission et spécialisés par domaine », détaille Camille Lemeunier, maire adjoint à la Jeunesse et donc chargée du SIJ, qui voit dans le dispositif « un maillage plus complet du territoire ». « Nous drainons un public différent et des tranches d'âges différentes », expliquent les directeurs des centres.

La documentation est mise gratuitement à disposition par le CRIJ et l'ONISEP qui assurent également la formation des référents.

« Le fait de disposer d'informations pertinentes est un facteur d'égalité des chances », resitue le député-maire Philippe Nauche. Un enjeu d'autant plus crucial en ces temps difficiles. « On dispose de beaucoup d'informations à distance, mais tout le monde n'a pas internet ou n'est pas familiarisé avec cet outil », commente Jean-Claude Pujol, délégué régional ONISEP. « Aucune technologie ne remplacera les lieux d'accueil où il y a des échanges verbaux, un contact humain », constate René Musset, président du CRIJ, en remarquant que « la Ville finance à part entière ces structures, ce n'est pas le cas de beaucoup de municipalités ». Les représentants régionaux insistent sur la nécessité, face à la situation économique, d'engager de nouvelles collaborations entre structures pour des actions plus cohérentes. La Ville s'est déjà attelée à la tâche et travaille à un rapprochement entre le SIJ et la Mission locale avec la cité des métiers de Limoges.

Et si vous deveniez
famille d'accueil cet été ?

Le constat est terrible : un enfant sur trois ne part pas en vacances. Et si vous partagiez avec l'un d'eux, originaire de Poitiers, une partie de vos vacances, pendant trois semaines, du 9 au 26 juillet 2012 ? Le Secours catholique recherche en ce moment des familles en Corrèze pour accueillir des enfants entre 5 et 10 ans. Un vrai partage qui enrichit de part et d'autre. Pour preuve, les familles réédident souvent l'expérience et les enfants en redemandent.

Chaque année, inlassablement, le Secours catholique de Brive lance son appel. « Plus on aura de familles, plus on pourra accueillir d'enfants », déclare Gwénaëlle Lepoutre de la délégation Corrèze à Brive. C'est depuis le siège de la rue Jean-Fieyre que sont gérés les accueils pour tout le département. « Sans cette action, ces enfants ne partiraient pas en vacances. » Car pour beaucoup d'enfants, être « en vacances » signifie tout simplement ne pas aller à l'école et rester à la maison quand les autres partent.

« Ça leur permet d'avoir eux aussi des souvenirs de vacances, de pouvoir les raconter, de s'enrichir d'autre chose… », explique une bénévole. « Ça leur permet de changer d'air, aller vivre ailleurs, découvrir… C'est bénéfique aussi pour eux d'être séparés de leur famille. » Ces enfants sont généralement issus de familles en difficulté, rencontrant des situations de pauvreté. L'enjeu est ainsi, malgré tout, de participer à leur épanouissement et à leur sociabilisation.

« Il s'agit d'un vrai projet éducatif qui exige l'adhésion de tous les membres de la famille d'accueil. ». Un foyer qui peut-être aussi bien celui de parents comme celui de grands-parents recevant leurs petits-enfants pour les vacances.

« Notre cadeau, c'est quand on voit le bonheur sur les visages des enfants », témoigne Annie Leygues. « Il y a un vrai enrichissement de part et d'autre. Des liens se créent. »

Plus d'infos au Secours catholique, 16 rue Jean Fieyre à Brive, au 05.55.24.03.26 ou comite.correze@secours-catholique.org.

DOSSIER

Logement et Habitat

Plus que jamais le logement et l'habitat sont au centre des préoccupations des familles. Pour répondre à ces demandes toujours plus nombreuses, la Ville de Brive, l'Agglo, l'Office public de l'habitat et certains opérateurs privés unissent leurs efforts. Avec un parc de 3 700 logements dont 2 800 situés à Brive, l'OPH est un acteur majeur de cette politique.

Rénovation du Bouygue

En 2011, il a livré 202 nouveaux logements, et 160 supplémentaires sont prévus en 2012. Le chantier du Bouygue est le symbole de cet investissement. Trois ans seront nécessaires pour refaire entièrement les 152 logements, avec également la volonté de permettre aux habitants de réaliser des économies d'énergie, et donc de faire baisser les charges.

Maison de l'habitat

L'Agglo de Brive pour sa part propose des aides afin d'améliorer l'habitat et de soutenir les ménages. Par le biais de la Maison de l'habitat elle offre également de multiples services afin d'accompagner les personnes dans leurs démarches administratives et techniques. Un guichet unique en matière de logement ouvert à tous les habitants de l'Agglo.

Résidence pour les seniors

Parmi les chantiers importants sur Brive, une résidence services pour les seniors sera construite à la place de l'ancienne caserne des pompiers avenue Alsace-Lorraine. 89 logements verront le jour début 2013. Une opération où acteurs public et privé ont des objectifs communs.

Dossier : Jennifer Bressan, Michel Dubreuil, Patrick Meneyrol, Olivier Soulié
Photos : Sylvain Marchou, Diarmid Courrèges.

Brive Habitat

Toujours plus d'efforts en faveur du logement social

L'Office public de l'habitat est le principal opérateur en matière de logements sociaux sur le bassin de Brive. Il construit, achète, rénove et gère des logements loués à des familles de condition modeste.

L'OPH, qui compte environ 9.000 résidents, est présent dans dix des communes du bassin et dispose d'un parc de 3.700 logements dont 2.800 sont situés à Brive.

« Ces derniers mois ont été très denses », estime Antoine Rousselie, qui a pris la direction de Brive Habitat le 25 juin dernier. « Grâce à une équipe motivée et compétente, nous avons mené des projets à foison de construction et d'amélioration de l'existant avec deux dossiers majeurs, la rénovation urbaine des Chapélies et la réhabilitation des 152 logements de la résidence du Bouygue. »

Des besoins à satisfaire

Brive Habitat mène une politique de renforcement de la production de logements sociaux sur Brive où des besoins importants sont à satisfaire.

En 2011, l'OPH a livré 202 nouveaux logements dont 11 en accession et 508 ont été attribués. De plus, suite à une forte demande, de plus en plus de maisons sont livrées année après année. Un signe de la mixité sociale en plein développement.

En 2011, Brive Habitat a livré 202 nouveaux logements et 508 ont été attribués.

En 2012, ce seront 160 nouveaux logements qui devraient voir le jour.

Si le bilan 2011 est bon, il reste encore beaucoup à faire: « Actuellement, 1070 personnes attendent de pouvoir être logées par l'OPH », précise Antoine Rousselie. « La demande augmente très vite. Elle est plus grande que jamais alors nous devons garder le rythme avec en point de mire plusieurs projets et ambitions: des logements plus égalitaires pour mettre un terme au ghetto juridique, géographique et ethnique, la création de jardins familiaux, du haut débit social et des bâtiments économes en énergie pour être en phase avec le pouvoir d'achat de nos locataires qui diminue. »

En 2012, Brive Habitat qui fonctionnera avec un budget de 27 millions d'euros, devrait enrichir son parc de 160 logements, pour atteindre, à l'horizon 2016, le nombre de 500 nouveaux logements.

Les ambitions

Brive Habitat veut aussi développer l'insertion, dans le cadre d'une régie de quartier, en permettant aux jeunes des Chapélies de trouver un premier emploi au sein de l'office. « Cela fait partie du projet de rénovation ANRU des Chapélies mais nous voulons aller au-delà en étendant ce dispositif à tous les quartiers ». Enfin, la mise en place de gardiens, effective et généralisée en 2012, vise à développer un réseau de proximité. « C'est un projet très attendu par les locataires qui sera gage de lien social au service du bien vivre ensemble », estime le maire et président de l'Office public de l'habitat, Philippe Nauche, visiblement très satisfait du travail réalisé durant les six mois écoulés.

Prétendre à un logement

Pour effectuer une demande de logement auprès de Brive Habitat, il faut d'abord vérifier que ses ressources ne dépassent pas les plafonds fixés. Mais il faut savoir que plus de 70 % des ménages en France sont en mesure de demander un logement social.

De plus, sur la Corrèze et à Brive Habitat, environ 80 % des demandeurs ont un revenu inférieur à 60 % des plafonds de ressources prévus par la loi.

Cette année, ces plafonds correspondent, pour une personne seule, à 19.417 euros par an et pour une famille de 4 personnes à 37.645 euros.

Quant au loyer moyen, il avoisine les 350 euros à l'OPH de Brive. Par exemple, il faut compter 400 euros pour un T4 ancien de 70 m2 à Rivet, 465 euros pour une maison neuve T4 au Vialmur et 277 euros pour un appartement neuf avenue de la Bastille. À noter que le loyer peut fluctuer en fonction des ressources de la personne.

Grâce aux efforts passés et présents, les logements sociaux ont changé, leurs locataires aussi et la mixité sociale y a désormais trouvé sa place à la faveur d'un mieux vivre, à moindre coût.

J.B.

Les dossiers de demande de logements sont à retirer sur place : 49 rue Poncelet à Brive ou à télécharger sur leur site internet : www.brivehabitat.fr Tél. 05.55.87.98.50.

Le Bouygue fait peau neuve

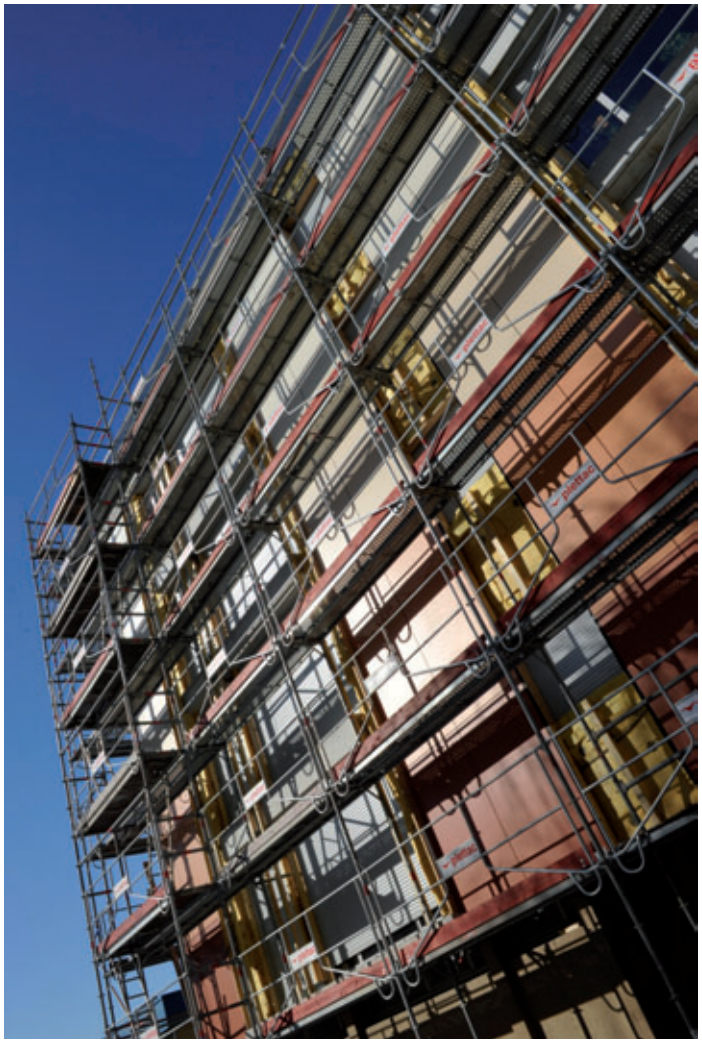

Construite en 1969, la résidence du Bouygue, située derrière le futur campus universitaire, réunit 152 logements qui subissent en ce moment et pour la première fois une vaste réhabilitation. Un chantier d'ampleur qui s'étendra sur 3 ans.

La résidence du Bouygue n'était plus toute jeune. Par souci de sécurité, de confort et d'économie d'énergie, elle subit depuis le début du mois de février une vaste réhabilitation qui va métamorphoser tant l'extérieur que l'intérieur des 152 logements, qui vont du T1 bis au T3 bis et qui sont répartis en 9 bâtiments de 5 niveaux (112 logements) avec une tour de 11 niveaux (40 logements).

La nature des travaux

À l'issue de l'important chantier, les façades auront été ravalées et isolées, les menuiseries extérieures remplacées, les halls d'entrée refaits, des étanchéités de terrasse rénovées. Toutes les pièces humides, cuisines, salle de bains et w.-c. subiront une réfection totale : murs, sols, plafonds, appareils sanitaires et robinetteries.

Le chauffage sera individualisé : les radiateurs changés, le réseau intérieur redistribué et un comptage individuel mis en place. Les logements bénéficieront encore de mise en sécurité de l'électricité, mise en place de capteurs solaires thermiques pour la préparation d'eau chaude sanitaire.

Enfin, la chaufferie collective profitera d'une réfection : les chaudières et ballons ECS seront remplacés, le gaz et l'électricité seront mis en conformité.

Le coût des travaux s'élève 6,5 millions d'euros HT, soit près de 43.000 euros par logement. Ils ne nécessiteront pas un relogement des locataires puisque les interventions n'excéderont pas les deux semaines de travaux par logement.

Ils sont subventionnés à hauteur de 848.800 euros par la commune, 836.000 euros par l'Agglo, 456.000 euros par le Conseil Général et 152.000 euros par le FEDER.

La consommation énergétique

La réhabilitation BBC (bâtiment basse consommation) va permettre aux locataires de faire des économies substantielles dans leurs consommations de chauffage et d'eau chaude. L'étiquette énergétique, actuellement E (290 kWhEP/m² par an), passera en catégorie B soit une consommation de 90 kWhEP/m² par an.

Les consommations globales estimées pour la résidence réhabilitée sont presque 5 fois inférieures à celles d'aujourd'hui et la part du chauffage par logement est estimée à 8 fois moins qu'aujourd'hui.

L'objectif est de faire baisser les charges mensuelles. Pour exemple, celles d'un T2 qui s'élèvent aujourd'hui à 45 euros passeraient à 15 euros, soit une économie potentielle de 30 euros. Pour un T3, l'économie serait de 42,50 euros par mois et 49 euros pour un T3 bis, soit une économie potentielle à l'année de près de 600 euros.

J.B.

Les permanences

Des bénévoles de l'association Brive logement accueillent les locataires de la résidence comme le grand public durant toute la durée du chantier et répondent à leurs interrogations sur la nature des travaux, leurs coûts et leur durée. Retrouvez-les dans l'appartement témoin situé au 3e étage du bâtiment Aquitaine les lundis de 14h à 18h et jeudis de 9h à 10h. Également au centre Jacques Cartier à Tujac, les mardis de 16h30 à 18h30, mercredis de 17h à 18h45 et jeudis de 14h à 18h45.

PATRIMOINE

Urbanisme : l'AVAP remplace la ZPPAUP

Les ZPPAUP (Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) sont remplacées par les AVAP (Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine). Une transformation qui a pour but de favoriser la prise en compte des enjeux environnementaux, la concertation avec la population et la coordination avec le Plan local d'Urbanisme.

Les ZPPAUP ou Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager n'existent plus. Elles sont désormais remplacées, depuis la loi du 12 juillet 2010 par les AVAP ou Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine. « La Ville de Brive avait voté son projet de ZPPAUP à l'unanimité en mai 2010, soit quelques mois avant la mise en place de l'AVAP et avant que l'on ait eu le temps de lancer l'enquête publique. La ZPPAUP était un document d'urbanisme relatif à la protection du patrimoine dans des secteurs définis», souligne Étienne Patier, maire adjoint chargé de l'urbanisme et du cadre de vie. Le dernier Conseil municipal a entériné l'évolution de l'ancienne ZPPAUP en AVAP. « Une décision qui s'inscrit dans le sens de la redynamisation du centre-ville et qui marque ainsi la volonté d'achever désormais cette AVAP. Nous allons mener un travail de réécriture conduit en particulier par un souci environnemental. L'AVAP devra être également compatible avec le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable), qui est en quelque sorte la charte du Plan local d'urbanisme », souligne l'élu.

Enjeux environnementaux et concertation

Les AVAP sont un dispositif qui reste proche de celui des ZPPAUP. « Leur but est de faire évoluer ces dernières pour améliorer les points suivants : une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, une meilleure concertation avec la population et enfin une meilleure coordination avec le Plan local d'urbanisme », précise Etienne Patier. Les nouvelles exigences impliquent également la nécessité de s'adjoindre les services d'un bureau d'études spécialisé en développement durable et environnement.

La procédure de création de l'AVAP débutera par la mise en place d'une commission consultative locale de 15 membres composée d'élus, de fonctionnaires représentant les services de l'État et de personnes qualifiées.
Lors du dernier conseil municipal les modalités de concertation ont été également définies. Elles se déclineront par le biais d'exposition, d'articles et de réunion publique dans le Grand centre, puisque ce document touche pour l'essentiel le centre de Brive, et en lien avec le conseil de quartier.

Soutien à la rénovation de façades et devantures

Afin d'embellir et de valoriser le patrimoine bâti de Brive, la Maison du Cœur de Brive aide et accompagne particuliers et commerçants qui souhaitent rénover leurs façades et devantures.

Embellir et valoriser le patrimoine bâti de la ville

Depuis 2006, 121 façades du centre-ville ont bénéficié de l'opération d'aide à la rénovation des façades. Constatant le succès de ces aides, la municipalité a décidé de poursuivre avec deux objectifs prioritaires : l'embellissement et la valorisation du patrimoine bâti de Brive mais aussi l'accompagnement des secteurs faisant l'objet d'aménagements, comme l'avenue de Paris, la Guierle, la caserne Brune, le pôle multimodal ou l'avenue Pasteur.

Les travaux éligibles : remise à nu du brasier, rejointement, enduit, traitement de

bois d'ossature, menuiseries extérieures et accessoires de façade, nettoyage de la pierre, dépenses de mise en œuvre du chantier (échafaudages, enlèvement des gravats). Les taux de subvention, dans la limite de 80 euros de travaux au m² traité pour les travaux dits complexes et 55 euros au m² traité pour les travaux dits simples, vont de 35 à 50 % en fonction du périmètre d'intervention. Le centre historique bénéficie d'un taux à 50 %, et les secteurs Roseraie - 14 juillet, avenue de Paris - théâtre, Zola, avenue Pasteur, pôle multimodal, CCI, caserne Brune d'un taux à 35 %.

Un dispositif spécifique pour soutenir les commerçants

Pour connaître les secteurs éligibles avec plus de précision et pour constituer un dossier, il faut se rapprocher de la Maison du Cœur de Brive, place Dauzier, 05.55.23.07.35.

Les commerçants peuvent bénéficier d'un dispositif spécifique pour leurs boutiques, avec notamment des subventions dédiées à la rénovation des devantures commerciales. Là aussi, les renseignements sont à prendre auprès de la Maison du Cœur de Brive.

Les aides de la Maison de l'Habitat

L'Agglo de Brive, à travers sa Maison de l'Habitat, propose cinq aides aux particuliers pour améliorer leur habitat ou accéder à la propriété.

L'Agglo de Brive propose des aides pour améliorer l'habitat et soutenir les ménages.

L'aide « prim'ardoise » : les propriétaires d'une résidence principale construite il y a plus de 15 ans peuvent bénéficier de cette aide pour des travaux de réfection ou de rénovation totale ou partielle des couvertures en ardoise. D'un montant de 20 % du coût HT de la prestation dans une limite de 2.400 euros, cette prime ne concerne pas le traitement de la charpente ni la création d'ouverture. Les toitures doivent être réalisées en ardoises naturelles posées aux clous ou aux crochets teintés noir.

L'aide « prim'archi » : les accédants faisant appel à un architecte pour une mission d'étude de projet ou en vue de la construction d'une habitation neuve peuvent bénéficier de cette prime d'un montant de 20 % du coût HT de la prestation dans une limite de 500 euros si la surface habitable de la construction n'excède pas 170 m2.

L'aide « prim'patrimoine » : cette aide est destinée à valoriser et préserver le bâti ancien et les éléments de valeur patrimoniale afin de préserver et conforter l'identité et l'attractivité du territoire. D'un montant de 20 % du coût HT de la prestation dans une limite de 600 euros, cette prime concerne les travaux de menuiserie, ferronnerie et maçonnerie prescrits par l'Architecte des Bâtiments de France aux propriétaires de logements situés en secteur protégé.

Un soutien aux primo-accédants

L'aide « 1ère clé » : destinée aux primo-accédants, son montant est de 3.000 euros, majoré à 4.000 si le logement est certifié « bâtiment basse consommation » ou si les logements anciens en étiquette énergie E, F ou G bénéficient de travaux d'économie d'énergie à hauteur de 4.000 euros minimum. Elle concerne également les acheteurs ayant obtenu un prêt à taux zéro majoré pour une résidence principale.

L'aide « prim'énergie » : il s'agit d'une prime destinée à promouvoir les travaux favorisant les économies d'énergie : isolation ou changement d'huisserie. Selon la nature des travaux, le montant de cette prime varie.

Le guichet unique de l'habitat

La Maison de l'Habitat est un service proposé par l'Agglo de Brive aux habitants. Ce guichet unique de l'habitat a vocation à aider aux démarches administratives ou techniques liées au logement grâce à une écoute personnalisée et gratuite. Diverses permanences y sont organisées avec des partenaires spécialistes de la problématique du logement. La Maison de l'Habitat possède de nombreuses documentations et un personnel compétent pour se renseigner, s'informer, orienter et accompagner efficacement les projets de chacun, de la construction à la rénovation d'une habitation en passant par le recours à un architecte ou une demande de logement social.
La Maison de l'Habitat, située 1 avenue Léo Lagrange, est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Tel : 05.55.74.08.08.

Le renouveau
de l'ancienne caserne des pompiers

Malgré la crise, le groupe *Le Point Immobilier* arrive à tirer son épingle du jeu.

Dans ses bureaux de l'avenue du maréchal Foch, Frédéric Lannes veut rester serein quant à l'avenir. La conjoncture n'est pas bonne reconnaît-il et « il nous faut trois à quatre fois plus d'énergie pour arriver aux mêmes résultats ». Investisseurs plus timides, banquiers plus difficiles, municipalités avec des budgets de plus en plus tendus, « pas facile de voir à long terme ». Malgré tout, pas de cri d'alarme. « On croit en notre métier et en l'avenir, sinon on ne lancerait pas tous ces projets » affirme Frédéric Lannes.

Caserne et seniors

Parmi eux, deux réalisations importantes sont en cours. La première à l'ancienne caserne des pompiers de l'avenue Alsace-Lorraine. En lieu et place des hommes du feu, ces grands bâtiments vont accueillir une résidence services pour le 3e âge. L'opération traitée avec la mairie, propriétaire du site, va permettre la création de 89 logements qui seront livrés au premier trimestre 2013. C'est une résidence non médicalisée, mais avec un personnel présent 24 heures sur 24, qui permettra aux seniors de rompre l'isolement dans lequel ils vivent actuellement. Ils y trouveront, au-delà de leur logement, une cuisine et un espace de restauration communs, des salles pour se réunir, regarder la télé ou pour faire des activités et s'ils le souhaitent des services de buanderie ou de ménage. L'ensemble sera géré par *Les jardins d'Arcadie,* une société spécialisée dans les résidences seniors.

Bureaux et logements,

La seconde opération, également démarrée, concerne la création de 1 500 mètres carrés de bureaux et de 40 logements pour l'OPH, avenue Jalinat.

Rue Ledru-Rollin, un chantier est lancé pour la construction d'une vingtaine d'appartements. Un ensemble labélisé « bâtiment basse consommation ». C'est le premier du genre en promotion privée sur le département.

Un autre projet se fait par la mise sur le marché de 45 logements, cette fois dans le parc privé, avenue du colonel Bial. Un bâtiment de cinq étages dont les travaux devraient commencer avant la fin de l'année.

Saint Joseph

C'est un peu l'arlésienne de ces dernières années. L'ancien site de l'école saint Joseph devrait enfin connaître une nouvelle vie. Sur ce terrain de 6 000 mètres carrés seront construits un centre de formation pour la CCI, une trentaine de logements étudiants, un commerce alimentaire sur 500 mètres carrés, 24 logements sociaux, 35 appartements privatifs et 35 autres réservés aux séniors. C'est un projet important puisqu'il totalise environ 9 000 mètres carrés de surface de planchers. Cet ensemble devrait être livré en 2014-2015.

HARMONIA CORPUS

powerBIKE

Ceci n'est pas un vélo !

L'entraînement Cardio et Musculaire
UNIQUE AU MONDE

santé
beauté
anti-age
amincissement

POWER PLATE
powerBIKE

9 rue Maillard -19100 Brive-la-Gaillarde
Tél. : 05.55.22.43.61 - harmoniacorpus@orange.fr

Amincissement et Anti-Stress
Technique : La Luminopuncture

CURE d'amincissement personnalisée

La 5ème Saison

Nathalie GELIN

RDV sur tél. 06 61 83 89 09
4, avenue Michel Labrousse • Quartier hôpital • 19100 BRIVE

Coif'Lucie

Salon de Coiffure MIXTE

Le 20 Mars, jour du printemps, le salon vous invite à venir avec ce coupon à découvrir les couleurs végétales !

SUR RENDEZ-VOUS

Accès aux personnes à mobilité réduite
06 14 18 17 14 - 05 55 74 29 69
28, avenue Léon Blum - 19100 Brive

Envie d'une maison ?
Choisissez le bois

Projet MARCILLAC-CHAUSSADAT à Lagraulière

Écologique
Économique
Esthétique

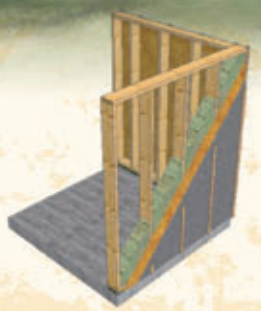

Partenaire de votre projet :

TRADI'WOOD Charpente
& maisons à ossature bois

Avenue du Tour de la Loyre
19360 Malemort-sur-Corrèze
Tél. 05 55 92 05 06
www.tradiwood.com

---

tissus Beylie Décoration

Linge de maison . Rideaux
Articles de décoration

LIQUIDATION AVANT TRAVAUX

Dès le 29 Février

avant 85ème anniversaire

autorisation n°-45/2011

6 rue Toulzac
BRIVE LA GAILLARDE

Place de la Halle
Un second souffle

C'est ce que beaucoup appellent le secteur 3. Autrefois enchevêtrement de rues et de ruelles peu salubres, la place de la Halle est aujourd'hui un grand espace ouvert et moderne entre Guierle et collégiale. Elle sera demain embellie par un habillage de jardins et de bois pour gagner en convivialité.

On a du mal à imaginer ce que fut la place de la Halle en regardant ce grand espace qui fait partie de la perspective entre Saint-Martin et la place de la Guierle. Là où se dressent aujourd'hui ces immeubles beiges typiques des constructions du début des années 80, avec leurs volets roulants en PVC et leurs arcades qui abritent une crêperie, un bar et les bureaux d'une mutuelle, il y avait autrefois un véritable enchevêtrement de petites rues et venelles qui s'articulaient autour de la rue Marie et Pierre Curie. Cet axe qui traverse le secteur en diagonale a été percé en deux campagnes de travaux, en 1911 et en 1937. Une ligne bien droite que certains enfants du centre-ville, plus téméraires que d'autres, s'amusaient à descendre en vélo, à toute vitesse, en direction du boulevard.

Le quartier s'est sans doute installé à partir du XIIe siècle, sur un important carrefour routier remontant à l'époque gallo-romaine, puis a été englobé dans l'enceinte de la ville au XIVe. Avant la révolution et les grands travaux d'urbanisme des XIXe et XXe siècles, il abritait plusieurs édifices religieux et de très nombreuses habitations très modestes. La plupart d'entre elles resteront en l'état et le quartier deviendra au fil des ans un endroit qualifié d'insalubre.

Un scénario d'aménagement

«Boule de neige»

Les maisons de brasier sont vieilles, décrépies et pour certaines plus ou moins en état de ruines. Plusieurs d'entre elles iront même jusqu'à s'effondrer. On y trouve beaucoup de gens qui ont du mal à joindre les deux bouts. C'est aussi le « paradis » des clochards qui y traînent leur misère, comme « boule de neige », un grand costaud chevelu et barbu, une figure du quartier qu'il arpentait vêtu de son grand manteau noir, élimé jusqu'à la corde, un sac plastique au bout de chaque bras.

Tout cela disparaîtra avec la démolition de toutes ces vieilles maisons et la création de la place telle qu'elle est aujourd'hui. Une place fonctionnelle, moderne, mais un peu froide et manquant de vie.

Jardin terrasse

La place de la Halle va subir un véritable lifting dans les années à venir. Il s'agit de la mettre en harmonie avec la rénovation et l'aménagement de la place Charles de Gaulle et du secteur de l'Hôtel de Ville. Harmonie des espaces, des matériaux, des lumières, la place va devenir un jardin terrasse entre le parking de la Guierle et le centre-ville. Un plancher en bois d'essence locale va être installé sur l'ensemble de la dalle, une fontaine et des jardins seront créés. Le tout sera mis en valeur par des jeux de lumière et par le cheminement de l'eau qui jaillira du sol et se promènera de la même manière qu'autour de la collégiale. Un espace convivial et sécurisé pour les piétons où sera renforcé l'aspect lieu de rencontres et d'échanges, en favorisant l'occupation du domaine public par les commerces.

NOUVEAU À BRIVE

Présent au SALON DE L'HABITAT de BRIVE • 23 au 25/03/2012

Versions BOIS

DES CONSTRUCTIONS OSSATURE BOIS à votre dimension

NEUF et EXTENSIONS

Découvrez nos maisons bois BBC* modulables, évolutives, accessibles PMR**

*Bâtiment Basse Consommation

** Personnes à Mobilité Réduite

26, rue de l'île du roi • 19100 Brive-la-Gaillarde

Tél. 05 87 22 99 15 • www.versions-bois.fr

Anacours

SOUTIEN SCOLAIRE

PRIMAIRE COLLÈGE LYCÉE SUPÉRIEUR

Votre agence à Brive

9 boulevard Anatole France

Tél. 05 55 18 92 86

Anacours

Domi retouches

Unique à Brive !

POUR HOMMES

Confection sur mesure !

Vestes, chemises, pantalons, boutons...

- Etape 1 : Vous choisissez le tissu qui vous plaît.
- Etape 2 : Vous décidez de la coupe de votre vêtement .
- Etape 3 : Vos mesures sont prises avec soin.
- Etape 4 : Livraison de votre costume en 4 semaines.

23, av. Thiers - Brive

05 55 25 67 63

au petit fil

Machines à coudre

Dépositaire :

Bernina - Juki - Clover - Bergère de France...

Vente - Entretien - Réparation

Pièces détachées (Toutes marques)

Cours de tous niveaux :

Patchwork

Broderie - Tissus - Laine

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 20h.

Galerie Marchande Hyper 19

19360 Malemort

HYPER 19 MALEMORT

05.55.74.20.90

Musée Labenche
Les mystères de la «Descente de croix»

Derrière le numéro d'inventaire 50.185.113 se cache une œuvre énigmatique, une huile sur bois intitulée « Descente de Croix » peinte il y a plus de 400 ans et conservée au musée Labenche.

Séchage des points de consolidation sous légère pression. © Françoise et Christian Morin

Un passé obscur

Ce tableau apparaît pour la première fois en juin 1952 sur le registre d'inventaire rempli par Marie-Rose Guillot, alors conservatrice du musée Rupin, lors de la réalisation de l'inventaire rétrospectif de toutes les œuvres entrées au musée depuis sa création en 1889. La tâche était ardue et les informations, notamment pour cette œuvre dont l'histoire est mystérieuse, bien souvent insuffisantes.

Il semblerait néanmoins que ce tableau ait attiré l'attention de la conservatrice qui, inquiète de son état de conservation, engagea une première opération de restauration en 1953, puis une seconde en 1979.

«Descente de croix» huile sur bois.

Une copie de qualité

Mesurant 126 x 82 cm et pourvue d'un cadre qui n'est pas d'origine, cette huile sur bois a été peinte sur un assemblage de trois planches de chêne.

Décrivant le moment qui suit la mort du Christ et précède la déploration puis la mise au tombeau, elle présente une composition simple. Les deux hommes barbus à la gauche du Christ sont Nicodème et Joseph d'Arimathie, qui fonde le mythe du Saint Graal en recueillant le sang de Jésus lors de sa déposition. A la droite du Christ, Marie, reconnaissable à son voile, et Marie-Madeleine, cheveux détachés et le visage partiellement masqué par un linge, se lamentent. Un jeune homme imberbe complète l'ensemble : il s'agit de l'apôtre Saint Jean, soutenant le corps du Christ.

Cette réalisation anonyme est une copie très fidèle de la version de Pieter Van Mol, peintre qui connut un important succès au cours de la première moitié du XVIIe siècle.

Préserver l'œuvre

Rendue nécessaire par l'état critique de conservation de l'œuvre, une nouvelle restauration vient d'être réalisée avec le soutien financier et scientifique de l'Etat.

Un restaurateur spécialiste du bois a procédé au rééquilibrage des 3 planches du panneau qui subissaient d'importantes tensions, paradoxalement liées aux restaurations précédentes (pose de lattes et de taquets au revers) lesquelles, en contraignant les planches, ont provoqué des cassures au niveau des joints. Après avoir éliminé ces éléments, il a repris l'assemblage des planches, laissant un jeu suffisant pour permettre au bois de « travailler ». Un refixage et une consolidation de la couche picturale ont ensuite été réalisés par des restaurateurs spécialisés dans les tableaux.

Retrouver l'œuvre d'origine ?

Car, si la restauration a permis d'assurer la conservation du tableau, elle a aussi apporté des éléments déterminants pour notre compréhension de l'œuvre. En effet, au revers, elle a révélé des marques laissées au fer, deux mains et un trèfle, qui indiquent que le panneau a été fabriqué par la guilde d'Anvers et, plus particulièrement, par Michiel Classens qui exerçait entre 1590 et 1637. Et à l'avers, elle a non seulement démontré l'ampleur des repeints effectués au cours du temps mais aussi la possibilité d'une redécouverte de la peinture originelle, d'une grande qualité comme le montrent les zones non-repeintes, actuellement recouvertes par les restaurations successives.

Texte et images : Musée Labenche

[1] Atelier LP3 Conservation
[2] Etape réalisée par l'Atelier Françoise et Christian Morin.

« C'est de l'alchimie, il faut travailler le bois, l'écouter, le comprendre… C'est de l'alchimie. Il faut être à la fois ébéniste, musicien, acousticien et même chimiste. »

Jean-Charles Piriou

L'âme du luthier de Crémone

Cremona, le berceau historique de la lutherie. La ville lombarde a donné les célèbres Amata, Guarneri et le plus illustre d'entre eux, Stradivarius. C'est de cette prestigieuse école italienne qu'est issu le jeune luthier de la rue des Récollets. Diplôme en poche, il a même travaillé dans la plaine du Pô avec les meilleurs constructeurs de quatuor (violon, alto, violoncelle et contrebasse). « Dans une ville de 200 à 300 luthiers, on est comme dans une fourmilière. J'aurais pu y rester, mais ma situation aurait alors peu évolué et j'avais envie de m'affirmer. »

Le rêve du violon parfait, une quête sans fin

Jean-Charles Piriou a donc mûrement choisi son implantation et ouvert son atelier à Brive en 2010, avec la ferme intention d'y ancrer sa vie. « Toutes les villes ont un luthier et Brive a du potentiel : sa situation géographique, son croisement autoroutier, l'aéroport, le conservatoire, le théâtre rénové, les festivals pendant l'été… De plus, mon épouse a de la famille dans le Sud-Ouest. » Autant d'arguments qui ont pesé dans la balance pour ce Normand d'origine. « Ici, je suis plus au contact avec les musiciens, alors qu'à Crémone, plaque tournante pour la lutherie à travers le monde, je travaillais davantage avec les commerçants », apprécie-t-il.
Son atelier, dans lequel il se sent quelquefois un peu à l'étroit, exhale les odeurs de bois et de vernis. Au milieu des violons, altos et violoncelles, cet artisan de 34 ans restaure et surtout continue à fabriquer, une condition incontournable pour son retour en France. Comme tout luthier, il « rêve du violon parfait ». « On cherche à faire toujours mieux. » Une quête sans fin.

« C'est de l'alchimie, il faut travailler le bois, l'écouter, le comprendre… La caisse de résonance livre mille vibrations. Il faut être à la fois ébéniste, musicien, acousticien et même chimiste pour travailler les vernis », s'enflamme le passionné qui fabrique lui-même ses pigments. A la résine, il préfère ainsi les vernis à l'huile : « C'est plus facile à appliquer, plus sensuel. »
Pour l'instant, les instruments neufs qui naissent de ses mains se vendent dans le Nord de la France et à l'étranger, au Japon, aux Etats-Unis. Mais la plupart du temps, le créateur répare plutôt les outrages que le temps et l'utilisation ont causés aux instruments. Une restauration qu'il accomplit en respectant « une certaine éthique » : « J'enlève le moins possible de matière originale. On m'apporte des violons vraiment très mal en point, des reliques de famille. Même si l'instrument est ancien et ne vaut plus rien, j'essaie de lui redonner une allure, un bon son. »

« Je voulais déjà faire ça quand j'allais voir le luthier en 6e. J'aimais le voir travailler, ça avait un côté magique ». Issu d'une famille musicienne, le jeune violoncelliste devra passer son bac d'abord. Diplôme en poche, il apprend alors pendant un an les rudiments du métier auprès d'un luthier de sa ville. « Ça m'a conforté dans mon envie. » Trop vieux pour intégrer Mirecourt, l'école nationale française dans les Vosges, il se tourne donc vers celle de Crémone. Avec un obstacle de taille.

Crémone, une ruche internationale

« Je ne parlais pas du tout l'italien et l'examen d'entrée se passait dans cette langue », s'amuse-t-il aujourd'hui. De ses années d'études appliquées, l'artisan garde cette atmosphère de ruche internationale, d'auberge espagnole où se côtoient Italiens, Français, Japonais, Américains… dans une nouvelle patrie sans frontière. « C'était très enrichissant. » Le jeune luthier s'est imprégné du savoir de cette prestigieuse école. « Mes bois viennent des Balkans pour l'érable et des Dolomites pour le sapin, des mêmes endroits où Stradivarius prenait les siens. »

Le luthier n'est pas pour autant sectaire : « Oui, Stradivarius est le plus célèbre, mais on voit des violons d'auteurs moins connus qui sont aussi beaux et dont on joue merveilleusement. C'est ce qu'on en fait qui est important. » Dans ce registre aussi, l'artisan a appris à composer avec la loi économique : « Je préfère vendre quelque chose qui ne me satisfait pas, un violon d'usine, à un coût moindre, pour que l'instrumentiste n'arrête pas de jouer. » Violon d'usine qui entretemps aura reçu quelques améliorations de son cru. « C'est un métier très dur, il faut se faire un nom. » Pour garder le niveau, il continue d'ailleurs à participer à des concours internationaux. Depuis bientôt deux ans, le luthier vit ainsi au diapason avec sa ville d'adoption. Avec un seul petit bémol : « Qu'il n'y ait pas une programmation de musique classique toute l'année et pas seulement en été. C'est dommage pour une ville en expansion. Le culturel, c'est ce qui tire vers le haut, dans le domaine économique aussi. »

Texte : Marie-Christine Malsoute
Photos : Sylvain Marchou

Festival de théâtre jeune public

Des nouveautés pour 2013

La Ville a décidé de lancer un appel à candidatures pour l'édition 2013 du Festival de théâtre jeune public de Raoul Dautry. C'est une première qui s'adresse aux compagnies de théâtre professionnelles. Par ailleurs, les jeunes troupes seront également sollicitées à travers « un coup de pouce » qui leur sera spécialement destiné. Une autre nouveauté.

Pour son prochain Festival de théâtre jeune public, le centre socioculturel Raoul Dautry de la Ville de Brive invite les compagnies professionnelles à déposer leurs dossiers de spectacles.
« Nous avons décidé d'apporter quelques modifications à notre programmation, et de lancer un appel à candidatures pour l'édition 2013 du Festival jeune public », déclare Camille Lemeunier, adjointe au maire chargée de la petite enfance et de la jeunesse. « C'est une nouveauté qui concerne les compagnies professionnelles. Le Festival aura lieu la première semaine des vacances de février 2013. Il s'adresse aux enfants entre 1 et 14 ans et se déroule sur 5 jours consécutifs, du lundi au vendredi, avec une représentation par jour pour chaque troupe. C'est pourquoi le montage et le démontage doivent être assez légers. Nous avons également souhaité dédier un créneau à un spectacle « coup de pouce », afin de donner la possibilité à une jeune compagnie qui dispose de moins de deux ans d'existence, de pouvoir s'exprimer sur scène et se confronter à un public. Tout cela dans un esprit d'ouverture et de soutien à la création artistique ».

CONTACTS : Si vous souhaitez proposer l'un de vos spectacles, envoyez le dossier complet avant le 30 avril à l'attention de Camille Lemeunier, adjointe au maire chargée de l'enfance et de la jeunesse, soit par courrier : Mairie, place de l'Hôtel-de-Ville, BP 80 443, 19312 Brive CEDEX, soit par mail : camille.lemeunier@brive.fr

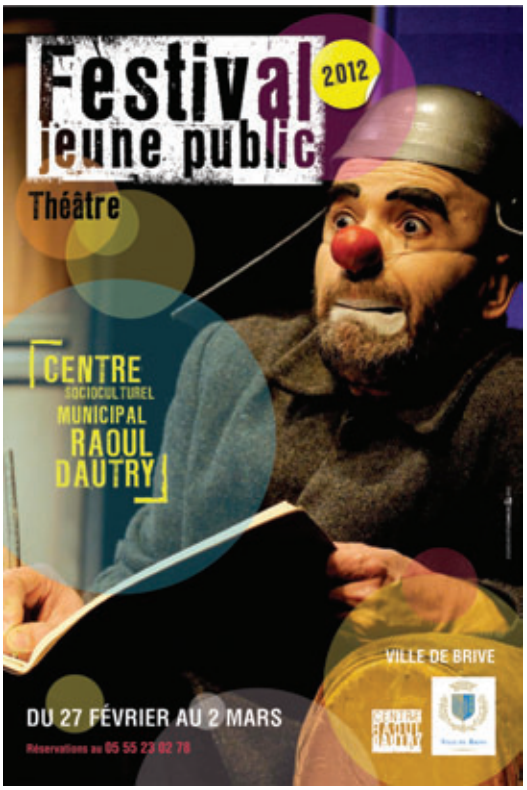

Jacques Cartier s'investit dans le mois de la femme

L'artiste Claudie Guyennon-Duchêne a accompagné un groupe de 10 femmes fréquentant le centre Jacques Cartier dans la création d'œuvres textiles qui seront exposées au musée Labenche entre le 8 mars et le 22 avril. Un projet porté par la mixité des publics et l'ouverture à la ville et à la culture.

Depuis 10 ans, Claudie Guyennon-Duchêne travaille sur les femmes. Elle les met en scène à travers ses créations textiles originales. « Je n'ai pas donné aux participantes du projet de mode d'emploi. Je n'en ai même pas pour moi. Ainsi, c'est leur propre univers qu'elles ont pu poser sur les poupées et les toiles brodées et cousues. » Elles sont une dizaine, fréquentant différents ateliers du centre Jacques Cartier, à s'être lancées dans l'aventure intitulée « Chère cousine, portraits brodés, portraits cousus ». « L'idée était de mixer les publics reçus sur le centre », explique Catherine Champ, animatrice à Jacques Cartier. En amont des ateliers de création, les participantes sont venues découvrir le musée Labenche et quelques-uns de ses tableaux leur ont été présentés. « Nous sommes dans une démarche d'accompagnement vers les lieux culturels », ajoute Catherine Champ. Un accompagnement qui trouvera son aboutissement dans l'exposition de leurs créations en regard de certaines œuvres du musée Labenche, du 8 mars au 22 avril. Tarif plein : 5 euros, réduit, 2,70 euros.

Pour capturer l'essence de ce projet, leur découverte du musée Labenche, ainsi que l'installation des œuvres au domicile de leurs créatrices ont été saisies par le photographe Sylvain Marchou. À découvrir du 8 au 23 mars au centre Jacques Cartier en entrée libre.

Le mois de la femme

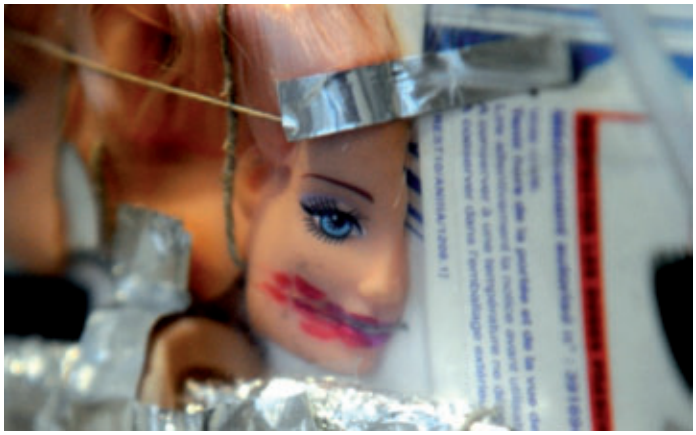

Du jeudi 8 mars au mardi 10 avril, les Treize arches organisent la première édition du mois de la femme. 34 jours durant lesquels 14 spectacles, marqués du sceau de l'éclectisme et de la qualité, seront joués et 18 représentations données en divers lieux de la ville mais aussi en dehors et pour tous les publics. 14 jours durant lesquels les femmes ne seront, non pas mises à l'honneur, mais retrouveront juste la place qui leur revient sur le devant d'une scène qui d'ordinaire les laisse minoritaires. Le talent n'est pas en cause. Ces femmes artistes en feront la démonstration. Morceaux choisis.

Place sera faite au théâtre d'abord et dans toutes ses formes. Tour à tour mêlé à la musique, à la danse, à la vidéo ou au cirque comme dans *Éloge du poil*, créé et joué par Jeanne Mordoj. Cette pièce totalement singulière, qui met en scène une femme à barbe, ne devrait pas laisser ses spectateurs indifférents. Acrobate, contorsionniste et jongleuse, cette femme s'est offerte, en même temps que sa barbe, la possibilité de tout dire en s'éloignant du monde et de ses conventions. Un spectacle qui attire en même temps qu'il repousse, qui sème le trouble dans nos représentations de la femme et dégage une émotion rare : l'ivresse de liberté.

Jeudi 29 et vendredi 30 mars à 20h30 au théâtre municipal.

Au tout début du mois d'avril, un genre inédit jusque-là dans la programmation des Treize arches sera mis sur le devant de la scène : le music-hall avec *Les Sea girls fêtent la fin du monde*. Un spectacle dans le plus pur esprit du genre. Sur scène, les belles jubilent. C'est dans un tourbillon de paillettes, de chants et de magie qu'elles entraîneront le spectateur ébahi, au rythme frénétique de leurs costumes qui se changent et se rétrécissent à vue d'œil. Du bonheur jusqu'au bout des plumes dont elles sont coiffées.

Dimanche 1er avril à 17h, au théâtre municipal.

Les enfants ne seront pas non plus en reste avec *Faim de loup*, un solo pour une comédienne et tout un univers de marionnettes conçu, interprété et manipulé par Laurie Cannac. Un spectacle inspiré du conte dans la version mordante de Grimm. La pièce, qui met en scène une petite fille moderne, parle de cette prise de risque de l'enfant, dangereuse et effrayante mais nécessaire dans un univers où transformation rime avec transgression. Un conte d'initiation entre rêve et cauchemar qui a la couleur rouge vif de la vie et qui en a la densité.

Mardi 27 mars à 14h30 et 20h30, au théâtre municipal.

Les Treize arches collaborent également avec le festival « Les femmes s'en mêlent » qui célèbre la scène féminine depuis 15 ans. Deux rendez-vous sont nés de cette collaboration : à Tulle, à la salle des Lendemains qui chantent avec les groupes Dat Politics, Comanechi et Masquer, le 24 mars et le 23, au théâtre de Brive, My Brightest Diamond. L'occasion de découvrir Shara Worden, new yorkaise d'adoption à la voix racée et envoûtante qui ose le mélange du rock et du classique. D'ailleurs, d'aucuns la comparent déjà à Jeff Buckley. À noter que des navettes gratuites entre Brive et Tulle seront mises à la disposition des spectateurs ces deux soirs.

Le mois de la femme réunira encore des expositions, projections de documentaires et le rendez-vous des Jeudis du Garage qui se met en phase avec l'événement. Jeudi 22 mars à 19h, au bar L'Entracte, il sera question du sexe des plantes. Entrée libre, réservation conseillée.

Retrouvez tous les spectacles du mois de la femme à l'intérieur du supplément culturel Bouger.

À noter que toutes les représentations seront suivies d'une rencontre avec l'équipe artistique.

Les tarifs :

18 euros plein tarif, 14 euros tarif groupe (à partir de 10 personnes), 8 euros tarif réduit (moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé), 4 euros tarif très réduit (moins de 6 ans et minima sociaux).

Également une carte qui permet d'obtenir un tarif avantageux sur l'ensemble des spectacles de cet événement.

Plein tarif : carte 25 euros - Tarif réduit : carte 10 euros

Plus d'infos : 05.55.24.62.22 et retrouvez toute la programmation sur le site des Treize arches : www.lestreizearches.com

L'info en plus !
La soirée d'ouverture du jeudi 8 mars avec Samira Brahmia et Nawal, est gratuite pour les hommes. Places à retirer dans la limite des disponibilités.

Costa

Où l'histoire commence

Du 10 mars au 29 avril, des œuvres récentes de Fernando Costa seront exposées à la chapelle Saint-Libéral. L'occasion d'aller à la rencontre d'un artiste qui s'est forgé sa voie propre dans un dédale d'objets métalliques et insignifiants qu'il réinvente et esthétise. Entrée libre.

Ni tout à fait peintre, ni tout à fait sculpteur, Fernando Costa, né à Sarlat en 1970, navigue à mi-chemin entre les deux genres, dans une contrée qui lui est propre et où la couleur règne en maître. La tôle est sa matière. Son art est brut mais les finitions qu'il y apporte sont polies car si son travail est influencé par celui de César, un des fondateurs du nouveau réalisme, Costa reste foncièrement attaché au travail sur la matière qu'il aime à magnifier, à reconstruire.
Après un parcours de 15 ans dans l'hôtellerie, Costa, artiste autodidacte issu de l'immigration portugaise et de milieu modeste, troque son uniforme qu'il avait notamment porté à bord du « Queen Elisabeth II », contre le bleu de travail d'un plasticien soudeur.
Ce sont les panneaux émaillés qui furent plantés sur les routes des années 1950 à 1980 que l'artiste travaille, découpe, ressoude et réinvente finalement, guidé par la recherche de l'esthétisme et du sens. Un sens qu'il revient à chacun d'aller chercher.

Les panneaux que travaille Costa sont issus de l'imaginaire de la rue ; ils incarnent les codes de conduite qui régissent le « vivre-ensemble ». Ainsi, ce que l'artiste ressoude et découpe n'est pas la seule tôle des panneaux. C'est tout le consensus social symbolisé par ces objets et par les écriteaux qui y sont gravés.
Le génie de Costa réside dans la perception de l'inconscient collectif qui provient de ces panneaux, témoins sociétaux, familiers et prosaïques, symboles de notre mythologie quotidienne qui se retrouve exposée pour mémoire dans les œuvres. Les symboles qui y figurent, libérés de leur fonction première, racontent désormais une histoire toute autre. Une nouvelle réalité révélée par de simples bouts de tôles que l'artiste a érigés au rang de métal précieux.
Horaires : du mardi au vendredi de 12h à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 15 à 18h. Entrée libre.
Infos : 05.55.74.41.29.

Une mise en route et des projets

Après la mise en place des conseils de quartier, voici l'heure de rentrer dans le vif des sujets. Une deuxième réunion qui a permis de découvrir les grands projets et de constituer les groupes de travail.

Grand centre

Trois gros projets concernent le Grand centre, tant par leur ampleur que par les sommes engagées : la rénovation des abords de la collégiale, l'aménagement d'un pôle multimodal à la gare et le devenir du quartier Brune. Des projets présentés par l'adjoint de quartier Philippe Lescure et les techniciens en charge de ces dossiers, qui ont fortement intéressé les nouveaux conseillers de quartier.

Pour les abords de la collégiale, l'aménagement débutera par la partie nord en avril pour enchaîner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à fin novembre. En ce qui concerne le pôle multimodal, l'enquête publique a été lancée le 20 février. Les travaux devraient démarrer fin 2012 pour s'achever fin 2013. La reconversion du quartier Brune n'est pas encore définitivement arrêtée : logements, espace de congrès avec hôtel, conservatoire et centre d'arts plastiques, Agglo de Brive, commerces… « Les hypothèses doivent être étudiées dans le trimestre pour une décision courant 2012 », a indiqué l'élu. Les conseillers ont également constitué un groupe de travail sous forme de deux thématiques : pour l'une circulation, stationnement, aménagement et éclairage, pour l'autre animation, piétonisation et politique des rues.

Ouest

Il a surtout été question de l'amélioration de la place Jacques-Cartier lors de la réunion du conseil de quartier ouest. Une présentation de ce que pourrait être cet aménagement a été faite. Une sorte de pré-projet qui demande à être affiné avec une large concertation, et qui devrait être présenté fin mars. Sécurisation des déplacements piétons, meilleure gestion des flux de circulation, meilleure répartition du stationnement, création de terrasses, amélioration du lien entre la place et l'école, rationalisation des espaces ou encore meilleure utilisation du jardin avec notamment l'implantation de jeux pour les enfants, autant de propositions qui devraient permettre, si elles aboutissent, d'accompagner la mutation du quartier et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Il fut également question de voirie. Le groupe qui travaille dessus devrait avoir rapidement en main la liste des travaux prévus cette année. Cela permettra d'optimiser et de prioriser les chantiers dans l'intérêt général. Le groupe de travail pourra de son côté formuler des demandes quant à des secteurs, qui de son avis et donc de celui des riverains, seraient à aménager.

Le dernier sujet, comme dans la réunion du quartier centre, fut la politique des temps. Elle permet de mieux prendre en compte les rythmes de vie individuels et collectifs pour tenter d'y adapter par exemple le fonctionnement des établissements municipaux. Pour le quartier Ouest, c'est la création d'un lieu de convivialité collective ouvert le dimanche qui revient le plus souvent dans les désirs des habitants.

A lire plus en détail sur le blog www.brivemag.fr.

SPA : DU MIEUX

Pour nos amies les bêtes

Les travaux sont finis au refuge de Puymèges. Le centre a désormais de nouveaux locaux qui vont permettre d'améliorer les conditions sanitaires d'accueil des chiens et des chats.
Ils permettent la mise en place d'une véritable zone tampon entre animaux sains et malades.

Un local sanitaire qui abritera bientôt une baignoire, une chatterie sanitaire et trois box d'isolement pour chiens éventuellement malades, le tout totalement isolé du reste du refuge, ce sont les derniers locaux construits par les services municipaux au refuge SPA. Il s'agit d'éviter toute contamination entre les animaux. La SPA de Brive recueille en effet de nombreux chiens et chats errants récupérés par les services de la Ville, et qui peuvent être porteurs de maladies. La fourrière municipale ne les gardant que 10 jours, il convenait de leur trouver un point de chute au refuge, sans prendre le risque d'une épidémie comme ce fut malheureusement le cas l'an dernier où 150 chats et chatons sont morts du typhus à la fin de l'été. C'est à la suite de ce dramatique épisode que la SPA a demandé à la Ville, propriétaire des lieux, de bien vouloir construire ces bâtiments annexes, ce que la municipalité a accepté.
Pour Philippe Nauche, député-maire, qui est venu se rendre compte sur place du bon fonctionnement de ces nouvelles installations en compagnie de Camille Lemeunier, maire adjoint, la municipalité finance mais c'est du « gagnant gagnant » car en acceptant de recueillir les animaux et de s'occuper de la fourrière, la SPA rend un énorme service à la collectivité, et pas seulement à celle de Brive. Une trentaine de communes ont souscrit un accord pour y installer les animaux errants sur leurs territoires. Elles payent pour cela, mais la facture est beaucoup moins lourde que si elles avaient à financer seules un refuge. Un mode de fonctionnement et une collaboration exceptionnels, très rares en France, et qui fait référence au plan national.
Quelque 300 chiens et 300 chats sont adoptés chaque année à la SPA de Brive. Il y en a une cinquantaine en permanence au refuge qui attend de bons maîtres ayant beaucoup d'amour à donner.

Brive-Tulle nature : deuxième édition

Le 8 avril prochain, des milliers de sportifs confirmés ou amateurs se lanceront sur les parcours de ce rendez-vous convivial.

Jeunes ou vieux, l'important est de participer comme disait le baron Pierre de Coubertin. Le défi, c'est de joindre les deux villes, cette fois au départ de Brive, en roulant à VTT ou en cyclo, en courant pour les plus « affûtés » ou en marche nordique, nouveauté de cette deuxième édition. 2700 personnes y avaient participé l'an dernier, nul doute qu'elles devraient être encore plus nombreuses cette année pour ce rendez-vous qui se veut avant tout bon esprit et populaire. Il s'agit de prendre ensemble un grand bol d'air sur des chemins qui parcourent une superbe nature. Il y en aura pour tous les goûts, tous les niveaux et tous les âges. Le trail individuel se fera ainsi sur 34 ou 12 km, la rando pédestre sur 34, 21 ou 12 km, la rando VTT sur 30 et 52 km, la rando cyclo sur 26 et 75 km, et enfin, la marche nordique sur 12 km. Ces différents parcours permettront à chacun de se faire plaisir, quelle que soit sa santé, sa motivation ou sa sportivité, seul ou en famille. Dans les communes traversées, des animations, des spectacles, un village expo, pour que la fête soit complète. Vu la popularité de cet événement, qui scelle l'amitié entre Brive et Tulle, deux villes qui font du sport pour tous l'un des axes de leur politique, il est conseillé de s'inscrire au plus vite. Des bulletins sont à disposition dans les lieux publics, mais le plus simple est d'aller sur le site www.latullebrivenature.fr

Des Studios qui tiennent toutes leurs promesses

Ils ont ouvert leur porte le 1er février et déjà, *Les Studios* de répétition pour les musiques actuelles et les danses urbaines attirent de nombreux amateurs. Preuve s'il en fallait une que l'équipement, qui n'a pas son pareil dans le bassin de Brive, était très attendu. Avec l'aménagement du studio de répétition en condition scène, prêt dans le courant du mois, *Les Studios* seront complètement achevés. Un outil inédit et exceptionnel ouvert par la Ville de Brive pour tous les musiciens et danseurs amateurs.

A première vue, le calme semble régner. Il n'est en fait que de façade. À peine une des portes des *Studios* entrouverte, les décibels emplissent le vaste et chaleureux espace, baigné de couleurs chatoyantes et dynamiques. Un lieu où on se sent vite chez soi. « C'est devenu ma deuxième maison », témoigne un musicien, revenu deux fois la même semaine aux *Studios*.

Il faut dire que l'équipement ouvert dans les anciens locaux du Comptoir automobile briviste profite d'un matériel adapté, d'un traitement acoustique et d'une isolation phonique performants. « Ici, on a ce qui se fait de mieux », commente Jocelyn Perrouault, responsable des *Studios*. « Je n'ai que des très bons retours », poursuit-il.

Un équipement complet et de grande qualité

Avec ses trois studios de répétition, un studio d'enregistrement, un studio de danse, avec la possibilité de réaliser une maquette audio et de répéter en condition de scène, l'équipement est complet et pourvu de tout le matériel lourd et encombrant : et notamment une batterie, deux amplis guitare, un ampli basse, trois enceintes retour, une table de mixage, des micros pour le chant et les instruments et un piano numérique pour le studio de répétition, une console de 32 pistes numériques pour le studio d'enregistrement, ou encore un plateau de 60 m2 pour le studio en condition scène avec un système d'accrochage des lumières, et retour avec amplification. De plus, un technicien est présent pour épauler les musiciens dans leur travail et leur fournir, si besoin, une formation pour leur permettre d'utiliser de façon optimale le matériel. « C'est le rêve et les conditions sont excellentes », résume un des membres du groupe Sa y brill qui fréquente *Les Studios*.

Un lieu ouvert à tous les genres et toutes les bourses

Le lieu qui est ouvert à tous, l'est aussi à des tarifs particulièrement attractifs. « Comme pour les Treize arches », explique le député-maire, Philippe Nauche, « nous avons voulu des tarifs délibérément bas pour que *Les Studios* soient à la portée de toutes les bourses. L'argent ne sera pas un frein à la pratique. Nous avions le sentiment », poursuit-il, « que l'équipement répondait à une attente. » 120 groupes amateurs, de musiques actuelles ou de danses urbaines, ont en effet été recensés sur le bassin de Brive. « *Les Studios* sont le symbole de la politique que nous voulons mener en faveur de la culture et ils viennent quadrupler les capacités corréziennes en ce domaine », a précisé Philippe Nauche. Cet outil qui a nécessité deux ans et demi de travaux pour un budget de 1,2 million d'euros, cofinancé par la Région, le Département et la commune, « est à même de développer la filière musicale de la ville et d'accroître la qualité de ses concerts. Et, ce qui ne gâte rien, *Les Studios* sont encore plus beaux que je ne l'imaginais », s'est réjoui le député-maire.

Des tarifs à la portée de tous

Studio de répétition :
0,50 euros par heure et par personne pour la location et l'utilisation du matériel

Studio condition de scène avec mise à disposition d'un technicien :
12 euros par heure

Enregistrement :
12 euros pour la location du studio et la prise de son par un technicien

Studio de danses urbaines :
3 euros par groupe et par heure

Les Studios,
7 rue Cassan.
Contact :
05.55.22.47.02.
Site en construction.
Ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h à 23h et les mercredi et samedi de 9h à 23h. Les horaires seront adaptés cet été.

J.B.

Dopage : le toujours plus

C'est toujours d'actualité : le dopage éclabousse périodiquement le sport de haut niveau. Mais ce fléau touche aussi les amateurs et les petits clubs. Loin d'être anodin, le phénomène gagnerait de l'ampleur. Pour faire le point, un spécialiste, le docteur Patrick Faure, animera une conférence débat mardi 20 mars.

Gagner, être le premier. Cette motivation chevillée au corps pousse le sportif à intensifier ses performances en puisant s'il le faut dans les moyens illégaux alimentés par un marché clandestin. Mais c'est surtout la peur de rater l'épreuve qui le conduit à rentrer dans l'engrenage de ce «toujours plus» néfaste. EPO, hormones de croissance, amphétamines, stéroïdes anabolisants… et demain thérapie génique ? Jusqu'où iront les tricheurs ?

Ce n'est pas la première fois que le Centre médico sportif, à l'origine de cette conférence, aborde le sujet. Parler de dopage n'est pas non plus une mince affaire tant l'omerta règne en maître. Le CMS a fait appel à l'un des principaux spécialistes européens de la question, auteur de nombreux ouvrages de référence : Patrick Faure. Ce chercheur, diplômé en médecine, science et sociologie, médecin-conseil à la DRJS (Direction régionale jeunesse et sports) de Lorraine, est un interlocuteur privilégié de la presse française et étrangère ; il a notamment été le « monsieur dopage » de *Libération*.

Depuis une vingtaine d'années, il explore le domaine des médicaments détournés et tout particulièrement celui des consommations de substances aux fins de performance. C'est aussi lui l'auteur du concept de « conduites dopantes ». Les contours sont flous : on peut consommer des produits pharmaceutiques ou des compléments « énergétiques », sans pour autant être dopé au sens juridique du terme. Mais la conduite est là.

Dans une société où il faut tendre sans arrêt vers la performance, la question ne touche pas que les athlètes de haut niveau, ni même que les sportifs. C'est celui qui certes défraie le plus la chronique par ses dérapages et ses excès, par ses enjeux aussi. Mais celui des étudiants ? Et celui des cadres ? L'obstacle à franchir peut être aussi un examen, un entretien d'embauche, un objectif à atteindre… Tout une réflexion à élargir sur nos comportements sociaux que ne manquera pas d'éclairer le spécialiste.

Le dopage dans le sport aujourd'hui et demain : conférence-débat mardi 20 mars à 20h30 à l'immeuble consulaire, salle Escande. Entrée libre et gratuite. Infos auprès du CMS au 05.55.23.32.34.

DÉMÉNAGEMENT

Brive Mag, la culture et les sports à l'immeuble Caramigeas

Fin mars, les services municipaux des sports, de la culture et du livre, ainsi que Brive Mag, rejoindront l'immeuble Caramigeas situé rue du Docteur-Massénat. Les travaux de réhabilitation et d'accessibilité de ce bâtiment qui a antérieurement abrité les archives municipales ainsi que le service d'hygiène, sont en cours pour un montant total de 1,1 million d'euros hors taxes.

Ce chantier s'inscrit dans la politique générale d'économie de la Ville. Il la libérera de locations immobilières importantes, puisque c'est quelques 117.000 euros d'économies, hors charges, qui seront ainsi réalisées.

Brive Mag aura ses nouveaux locaux au rez-de-chaussée.

La culture et le livre occuperont les premier et second niveaux, et les sports le troisième.

Jumelage

Guimaraes, capitale européenne de la culture

L'année 2012 va permettre à la cité de Guimaraes, jumelée avec la Ville de Brive, de pouvoir exprimer toute sa vitalité et ses capacités de création culturelle.

Durant l'année 2012, la cité portugaise de Guimaraes, jumelée depuis de nombreuses années avec Brive, devient capitale européenne de la culture. Ce titre, obtenu au terme d'un long parcours, donne à la ville l'occasion de mettre en valeur un patrimoine historique remarquable et d'exprimer toute sa vitalité en matière de création et d'action culturelle. La cérémonie d'ouverture organisée fin janvier fut l'occasion pour la cité portugaise de tracer le cadre ambitieux qu'elle souhaite donner à cette année de fête. Concerts de musique classique, tableaux historiques faisant appel à la danse contemporaine et au cinéma, composaient le spectacle d'ouverture présenté devant une salle comble de 4000 personnes. En introduction, le maire de Guimaraes, Antonio Magalhaes, et Joao Serra, président de la Fondation organisatrice de l'événement ont exprimé leur joie d'avoir été choisis et le caractère essentiel du vecteur culturel dans le cadre plus large du développement de leur cité. Le caractère essentiel de la « culture en tant qu'action politique porteuse de sens » a été également rappelé par M. José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, présent lui aussi, ainsi que par le président de la République Portugaise M. Anibal Cavalo Silva et le Premier Ministre, M. Pedro Passos Coecho.

40 animations par semaine

La fête s'est poursuivie dans la ville, rassemblant plusieurs dizaine de milliers de personnes. Jusqu'en décembre, Guimaraes sera le théâtre de très nombreuses créations théâtrales, expositions, concerts de tous les styles (dont le fameux festival de jazz en novembre), festivals de cinéma… En tout, près de 40 animations par semaine en moyenne pour cette cité qui accueillera, en marge des spectacles, plusieurs congrès liés à l'action culturelle en Europe. Car le fondement de cette distinction est bien, à travers l'action culturelle, d'inciter chacun à la curiosité et aux échanges à l'échelle européenne. C'est dans ce cadre que la ville de Guimaraes avait convié l'ensemble des villes jumelées avec elle, dont Brive, ainsi que d'autres cités européennes appelées à devenir également capitale de la culture dans les années à venir (telle Marseille en 2013). Ces rencontres ont engendré un certain nombre d'échanges qui permettront de jeter les bases de nouvelles coopérations entre les villes de Brive et Guimaraes, notamment en matière d'actions en direction de la jeunesse.

Info plus : Le programme et toutes les informations relatives à ces manifestations sont consultables sur internet : www.guimaraes2012.pt et www.guimaraesturismo.com

SERVICES À LA PERSONNE À DOMICILE

JARDINAGE // TAILLE // DÉSHERBAGE

MÉNAGE // NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Latitude services

La maison facile, l'esprit tranquille !

Tél. 05 55 74 20 83
4, avenue Pierre et Marie Curie · 19360 MALEMORT
www.latitude-services.com · e.mail : contact@latitude-services.com

- Stores intérieurs et extérieurs
- Volets roulants
- Fenêtres PVC Aluminium,
- Portes de garage
- Bâches piscine de sécurité conforme à la norme NFP 90-308

ZAC de la Nau
19240 Saint-Viance

Baches 19

Tél. : 05 55 84 28 52 - Fax : 05 55 84 28 54

Institut du maquillage permanent

et de l'Esthétique Tradition-nelle

YEUX - LEVRES - SOURCILS

L'Institut du Maquillage Permanent pratique la cryopigmentation, la pigmentation longue durée par le froid sans douleur et en toute sécurité.
Confiez votre visage à Laurence Martin-Charluteau, professionnelle de l'esthétique et spécialiste de la dermopigmentation.
L'institut est aux normes d'hygiène obligatoires et votre praticienne ne travaille qu'avec du consommable à usage unique et des pigments aux normes européennes.

Laurence Martin Charluteau

— Ouvert du Lundi au samedi sur Rendez-Vous —
5, avenue Pasteur - 19100 Brive-la-Gaillarde
Tél. : 05.55.23.61.84 - Port. : 06.16.08.15.63

SOGENIA
L'ACCESSIBILITÉ DE L'HABITAT

Distributeur agréé en Limousin
des sièges monte-escaliers handicare

Tél : 05 55 86 14 04 / 06 76 32 21 22
46 Av. Honoré de Balzac - 19360 Malemort Sur Corrèze
Site : www.sogenia.fr — www.handicare.fr

ANY D'AVRAY®
CRÉATRICE DE CHEVEUX • PARIS

Prothèses Capillaires
Plus de 80 modèles disponibles,
à partir de 125€ - Conventionné S.S.
Discrétion, Qualité, Tiers payant.

Turbans
Foulards
Accessoires

Marie Laurence vous accueille dans son espace, qui vous est personnellement dédié.

Any d'Avray, des cheveux aussi beaux que les vrais

Centre Conseil Agréé : 38 ter Av. Georges Pompidou - 19100 BRIVE
05 55 24 05 50

Brive mag

RÉGIE PUBLICITAIRE

Contact :
Charles Delpy au 06 18 62 45 97

Sur le marché

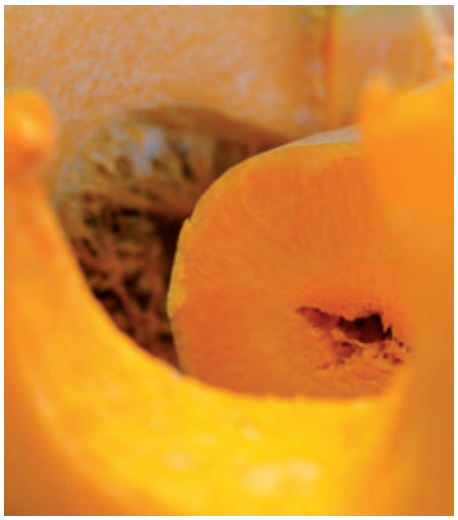

Ces légumes différents...

Il n'y a pas que les classiques carottes, poireaux, navets, choux et autres citrouilles communes pour agrémenter vos repas pendant ces longs mois de grisaille hivernale. Effet de mode ou retour au passé, ceux que l'on appelle « les vieux légumes » retrouvent une nouvelle jeunesse. On les avait oubliés, les voilà depuis quelques années qui reviennent au bout de la fourchette. Ils portent souvent des noms bizarres. Et des formes qui vont avec.

« J'en ai toujours fait et de plus en plus depuis deux ans », constate Stéphane Perrier. Vingt ans qu'il vient écouler ses produits au marché de la Guierle, mardi, jeudi comme samedi. « Ça garnit bien l'étalage l'hiver », explique l'agriculteur d'Allassac, de « Garavet plage », tient-il à préciser. « Ce sont des légumes plus rustiques et qui se cultivent plus facilement. Prenez le radis noir rond : il gèle moins que le long et se conserve mieux. »

Sur son étal, une longue courge coupée révèle une belle couleur orangée. C'est la Pleine de Naples, un nom qui invite au voyage gustatif. Cuisiné en velouté ou en purée, ce mastodonte révèle une saveur douce et musquée. Vous pouvez même en faire des frites qui sortent de l'ordinaire.

Poireaux Monstrueux de Carentan côtoient sur son banc carottes jaunes, rutabagas et autres plantes racines. En bonne place, le navet boule d'or, appelé ainsi car il est jaune doré (on l'aurait deviné !). « Sa saveur est sucrée, pas du tout amère », certifie Stéphane Perrier. Sa chair cuit également plus rapidement, si bien que coupé en quartiers, juste revenu dans du beurre, c'est un délice.

Dans cette revue des rescapés d'un autre temps, il ne faudrait pas oublier le panais. Ce légume déjà cultivé dans les monastères au Moyen-Âge décroche la palme de la rusticité… jusque dans l'assiette : il se cuit comme la pomme de terre, supporte tout type de cuisson et accommode n'importe quelle viande ou poisson. « Le mieux, c'est en purée, avec un peu de truffe râpée », conseille ce passionné.

N'allez pas croire que le cultivateur qui par ailleurs ne traite pas ces légumes, est enraciné dans le passé. « J'ai toujours adoré faire des essais de culture. Sauf pour les choux de Bruxelles : ce que je n'aime pas je ne le fais pas », tranche-t-il. Pour tout le reste, il vous donnera des conseils avisés et il y a fort à parier que ces produits du passé deviendront vite des classiques de vos futurs menus.

Marie-Christine Malsoute

Connaissez-vous le navet boule d'or ? La courge pleine de Naples ? Le panais peut-être ? Et les topinambours ?.. Ces variétés rustiques reviennent pourtant dans nos assiettes et parfument nos repas de saveurs inhabituelles. Stéphane Perrier en fait tout un banc au marché Guierle.

Topinambour, drôle de nom pour cette espèce voisine du Tournesol. On l'appelle aussi artichaut de Jérusalem ou truffe du Canada. Pauvre en calories, cette plante vivace disparue de nos assiettes après la seconde guerre mondiale, fait un retour en force avec sa subtile saveur d'artichaut. Petit conseil : ajoutez à l'eau de cuisson une branche de céleri ou du bicarbonate de soude...

NOUVEAU au club !

ZUMBA® fitness

+ PILATES !

TONICITÉ
MINCEUR
FORME

Offre découverte

VOTRE PASS V.I.P
8 Jours Gratuits !
(Jusqu'au : 31/03/2012)

Clubmoving
Bouger, c'est vivre !

BRIVE **10, Bld Michelet**

05 55 23 50 83

La page de l'**opposition**

Groupe des élus de l'opposition « Ensemble pour Brive »

CONSEIL MUNICIPAL : DES COMPORTEMENTS D'UNE VIOLENCE RARE !

A l'occasion du dernier Conseil municipal, comme à son accoutumée, le Maire a fait preuve de violence gratuite vis-à-vis des élus d'opposition du Groupe « Ensemble pour Brive ».
Une nouvelle fois, le Maire adopte l'attitude sectaire, arrogante et irrespectueuse vis-à-vis de son opposition, provocant des débats interminables décousus et inacceptables pour l'intérêt général de notre ville.
Pour certains, la violence est le propre d'esprits faibles qui à défaut de neurones utilisent leur testostérone. Qu'en pensez-vous Monsieur le Maire ?

MISE EN PLACE D'UN ETAT MAJOR DE VEILLE ECONOMIQUE

Début février, la Préfète de Corrèze a installé un Etat-major de veille économique. L'objectif est de mieux détecter les entreprises en difficulté et de mieux communiquer sur les dispositifs d'aides. Nous nous réjouissons de cette décision voulue par Nicolas SARKOZY et qui fait écho à une demande que nous avons formulée à l'automne 2009.

ET PENDANT CE TEMPS LA A LA MAIRIE ?

Il faut reconnaître que l'économie n'est pas la priorité de Philippe NAUCHE. Au moment où Mme la Préfète décidait la création de cet Etat-major, le Maire visitait la nouvelle salle des danses urbaines et musiques actuelles. Mais tout est une question de choix!
De même, le budget des zones d'activité économique de l'Agglo laisse dubitatif sur la volonté du Maire d'agir pour le développement économique de notre territoire. La section d'investissement s'élève à 0 €. Rien n'est prévu sur la zone d'activité de l'ancien aéroport de Brive Laroche. Rien pour l'aménagement de la zone du Bridal à Allassac. Rien non plus pour la zone d'activité de La Rivière de Mansac.
Depuis 2008, nous cherchons en vain les investissements judicieux que l'équipe de Philippe NAUCHE a pu initier pour le développement du tissu économique du Pays de Brive.

PRIX DE L'EAU : ÇA AUGMENTE !

Voilà plusieurs mois que nous apportons une attention toute particulière à l'évolution du prix de l'eau sur la Ville de Brive.
Lors des élections municipales, Philippe NAUCHE promettait une baisse de la fiscalité locale. On voit ce qu'il en a fait : il a dilapidé les marges financières de la ville !
Dans le même ordre d'idées, le Maire annonçait un grand nettoyage du dossier de la gestion de l'eau. A l'époque, il contestait notamment un avenant adopté sous l'égide de l'ancienne équipe et qui avait pourtant fait baisser le prix de l'eau.
Pourtant, après 4 années d'exercice de mandat de Philippe NAUCHE, on doit constater que le prix de l'eau ne cesse d'augmenter.

PRIX DE L'EAU : 14 % PLUS CHER QUE LA MOYENNE

Mais nous devons également aller plus loin et comparer la situation de Brive par rapport aux autres villes du Grand Sud Ouest. Que constatons nous ?
La dernière publication de l'Agence de l'Eau Adour Garonne indique que, pour les communes de plus de 5 000 habitants, le prix moyen de l'eau est de 3,47 € TTC/m3. A Brive, le prix de l'eau est actuellement déjà à 3,95 €/m3, soit environ 14 % au dessus de la moyenne. Voilà une responsabilité qui incombe directement et uniquement au Maire de Brive.

BRIVE DE PLUS EN PLUS FREQUENTEE PAR LES GENS DU VOYAGE

Une cinquantaine de personnes squattent le parking de l'ancien aéroport. Pour le Maire, l'expulsion serait impossible au nom de la loi...
La famille en question qui occupe le domaine public illégalement ne veut plus aller à Bouquet. On peut la comprendre ! Mais la ville a investi des millions d'euros dans les structures d'accueil et cette famille devrait trouver un lieu d'accueil à l'aire d'accueil de Cana. Mais, on apprend par voie de presse, que la famille ne veut pas y aller parce que c'est bien trop cher ! Mais de qui se moque t-on ? Cette occupation est inadmissible. ? Quand le Maire va t-il faire respecter la loi ?

CENTRE AQUATIQUE : A LA RECHERCHE DE L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE

Le dossier du centre aquatique continue de naviguer à vue... Le Maire a décidé d'engager la ville dans une opération globale de 22 M€ HT, sans le moindre estimatif, sans projet d'architecte et sans plan de financement.
Pourquoi ne pas faire porter ce projet par l'Agglo ? De par le public reçu, le centre aquatique remplit pourtant les conditions d'un projet communautaire. N'est ce pas le rôle de l'Agglo que de mutualiser un service public majeur sur un territoire cohérent d'utilisateurs ?

CENTRE AQUATIQUE : LA MEMOIRE SELECTIVE DES ELUS

Pour le Maire et son adjoint Philippe LESCURE, le projet de centre nautique élaboré en 2003, était « mal préparé…les associations très peu consultées…un projet déplorable» déclaraient-ils !
Bref, les raisons de son abandon. Mais, c'est oublier les écrits de Francis LYCE, Président de la Fédération Française de Natation en date de novembre 2005 : « je me félicite d'avoir pu apporter mon concours à ce dossier. Dans quelques temps, vos administrés disposeront ainsi d'un bassin adapté au développement de l'ensemble de vos activités sportives ». Travestir la vérité est une méthode très utilisée par l'équipe municipale. Le mensonge, même de circonstance, ne doit pas avoir sa place dans l'action municipale. Heureusement que les écrits restent pour prouver que ce dossier a été bien préparé et partagé avec les utilisateurs…

TRAVERSEE DE BRIVE : NOUS DEMANDONS DEPUIS 2009 UNE ROUTE CARROSABLE.

L'aménagement de la traversée de Brive est toujours aux abonnés absents !
Aucun lancement d'opération au budget 2012... Cette opération pourtant majeure semble avoir disparue et alors même que la Mairie a déjà perçu une subvention du Conseil Général pour sa remise en état ! Elle devait débuter juste après la mise en service du contournement Nord....

Le bureau des élus de l'opposition :
14 boulevard du Salan
Tél/Fax : 05.55.18.02.18
http://www.ensemblepourbrive.fr
email : ensemblepourbrive@gmail.com
Ouvert du lundi au vendredi,
De 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures

AVERTISSEMENT : par souci de respect de la liberté d'expression, les paragraphes de la page de l'opposition dont le contenu s'apparente à des attaques personnelles, ou bien faisant référence à un candidat déclaré à l'échéance présidentielle en période électorale n'ont pas été enlevés. Ils sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs ; les autres paragraphes, même avec des contre-vérités, ne relevant que de la polémique normale.
Chantal Féral–Mons, directrice de la publication.

L'actualité en images

Midi en France. 5 heures d'émission diffusées sur 5 jours et 30 reportages! L'émission de France 3 ne s'est pas arrêtée à Brive pour rien

Médailles à l'OPH. Le personnel de l'OPH a été médaillé à l'occasion des vœux.

Calendrier. Les communautés religieuses ont offert au maire leur calendrier inter-religieux.

Truffe. Conférences, marché et démonstrations à la 2e fête internationale de la truffe.

Tennis. Une convention a été signée entre la Ville et les clubs de tennis pour optimiser l'utilisation des cours.

Grand froid. 30 tonnes de sel et 50 de graviers ont été répandues dans les rues de la ville par les équipes municipales.

Jacques Cartier. L'exposition sur les vaccins réalisée par les enfants se tiendra jusqu'au 2 mars.

Récompense à l'hôpital. L'équipe de soins palliatifs a été récompensée pour son travail envers les patients et leurs familles.

Georges Fréchinos
Un hommage a été rendu à ce passionné de rugby.

Grand débat. Débats d'idées multiples à travers cette manifestation organisée par la Ville avec le Département et *La Montagne*.

Anniversaire à l'IUT
L'IUT GEA de Brive a fêté ses 20 ans.

Informer, conseiller, dénoncer : *Que choisir* aux côtés des consommateurs

Dans leur local de la maison du bénévolat, les bureaux sont remplis de documentations, de codes divers et variés, et de téléphones qui sonnent. Les sept bénévoles de l'association *Que choisir* ne chôment pas. Près de 600 personnes les contactent chaque mois. Des permanences ont lieu du lundi au mercredi après-midi de 14 heures à 18 heures, le jeudi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, et le vendredi sur rendez-vous.

Renseignements simples, demande de documentation, dossiers faciles ou compliqués, les difficultés rencontrées par les consommateurs sont de plus en plus nombreuses et importantes, surtout depuis 2008 et le début de la crise.

Internet et téléphonie

Ce sont les problèmes avec les FAI qui sont les plus nombreux. Les FAI, ce sont les fournisseurs d'accès à internet. Maurice Marre, le président départemental de l'association est formel, « cela représente plus de la moitié des cas que nous avons à traiter ».

La situation de Brive n'a rien d'atypique par rapport à l'ensemble du pays. Les fournisseurs d'accès ont tendance à se faire tirer un peu l'oreille quand il y a un souci avec l'une de leurs installations. « Si c'est un particulier qui râle tout seul au téléphone, ils n'en ont rien à faire et il faut en général en arriver jusqu'à l'envoi d'une lettre recommandée. Après, les choses s'arrangent assez rapidement, une quinzaine de jours en moyenne » souligne Maurice Marre.

Le deuxième gros secteur d'intervention est lié à la maison. Fenêtres, isolation, panneaux solaires, pompe à chaleur, installation de cuisine, toitures, beaucoup de gens ont des problèmes avec des ouvriers qui, le plus souvent sont mal formés, peu qualifiés, et font donc un travail de mauvaise qualité.

« On peut aller jusqu'au procès »

Souvent dans cette situation, en cas de litige, les entreprises responsables ne veulent rien savoir, estimant que le travail a été fait. Pour Maurice Marre, « il faut alors taper du poing sur la table, et là, nous-mêmes, ou nos juristes, mettons le professionnel devant ses responsabilités ». Cela ne suffit pas toujours et il est arrivé, récemment encore, que l'un des adhérents de l'association soit obligé d'aller devant la justice. Une démarche qui est aussi malheureusement nécessaire dans les affaires concernant le 3e grand secteur d'intervention de *Que choisir*, l'automobile. Quand on sait que ce genre de procédures se fait sur des préjudices pouvant aller jusqu'à 8000 euros, on comprend l'intérêt d'adhérer à l'association pour une cotisation annuelle de 28 euros.

Des personnes âgées escroquées

C'est un phénomène qui s'accélère. Depuis le début de la crise il y a plus de 3 ans, le nombre d'abus, d'escroqueries envers les personnes les plus fragiles, et notamment les personnes âgées, ne cesse d'augmenter. Elles sont souvent liées à du démarchage à domicile. Des gens malveillants profitent de la faiblesse de leur interlocuteur pour lui vendre de la marchandise en quantité astronomique, ou pour lui faire payer extrêmement cher un service ou un produit qu'il trouverait à moindre coût ailleurs. Ce sont des dossiers difficiles et longs car ils impliquent bien souvent des enquêtes de police et des poursuites judiciaires.

Mais *Que choisir* est armé aussi pour ce genre de choses. La délégation départementale et ses 488 adhérents peuvent compter sur l'aide gratuite de plusieurs juristes et même d'un cabinet d'avocats qui pratique pour les adhérents des tarifs défiant toute concurrence.

Que choisir : 05.55.23.19.37

Gymnase Lavoisier

Un équipement vert intelligent

Le nouveau gymnase Lavoisier, situé à proximité du lycée du même nom et accessible depuis la rue Guynemer, se veut un exemple de ce que devrait être aujourd'hui un équipement public. Beau, fonctionnel et de haute qualité environnementale.

Bois, panneaux solaires, un gymnase HQE.

C'est un grand gymnase. La nomenclature le classe en type C, c'est à dire qu'il fait 44 mètres de long sur 24 de large, avec une hauteur variant de 9 à 11 mètres. Il constitue le quatrième de cette catégorie dans notre ville, et le premier réalisé depuis plus de trente ans.
Mais ce ne sont pas ses dimensions qui en font un équipement qualifié d'exemplaire.
Le gymnase Lavoisier est en effet un bâtiment à haute qualité environnementale. Cela signifie qu'il a été pensé, conçu et réalisé en tenant compte au maximum de ses retombées sur l'environnement. Un bâtiment « vert » en quelque sorte. Déjà au moment de sa construction, l'impact environnemental a été pris en compte. Les déchets de chantier ont fait l'objet d'un tri poussé, les nuisances sonores, la pollution de l'air et du sol ont été réduites vis-à-vis du quartier, enfin un effort particulier a été fait pour réduire les consommations d'énergie et d'eau.

Haute qualité environnementale

La Ville de Brive a ainsi suivi de nombreuses préconisations quant à son architecture, aux matériaux employés et aux matériels installés.
Le but était bien sûr de faire sortir de terre un équipement peu consommateur en énergie et respectueux de la planète.
Un effort volontaire qui se traduit notamment dans l'aménagement électrique puisque l'on retrouve, pour éclairer les lieux, une surface installée de 1 000 mètres carrés de panneaux photovoltaïques, 30 mètres carrés étant réservés à la seule production d'eau chaude.
De plus, de grandes surfaces vitrées, équivalentes à environ 200 mètres carrés, ont été mises en place. Elles apporteront de manière naturelle de la lumière bien entendu, mais aussi de la chaleur. C'est ce que l'on appelle dans cette démarche environnementale, l'apport passif.
Ainsi, la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre sont réduites de moitié par rapport à un gymnase classique.

Filière locale

Plus généralement, une volonté similaire a été mise en avant en ce qui concerne les matériaux de construction. C'est donc le bois qui a été privilégié pour la construction de l'ensemble de la structure. Un produit environnemental performant, l'un des meilleurs, qui plus est, trouvé pour la plus grande part dans des filières locales, ce qui est on ne peut plus bénéfique. Les peintures et les vernis ont été également choisis selon des critères « verts » puisque répondant tous à des labels environnementaux.

Des espaces de qualité

Cela fait aussi partie de cet impératif de haute qualité. Les espaces doivent être sains, qu'il s'agisse des matériaux et matériels utilisés ou de la ventilation des lieux. Il est nécessaire aussi d'optimiser le confort visuel et de mettre en place un confort thermique élevé avec notamment l'installation de panneaux radiants eau chaude et un éclairement naturel des espaces à l'exception bien sûr du plateau sportif.

Le gymnase Lavoisier a ouvert ses portes le 24 février dernier à l'occasion de la fête du sport. Une manifestation qui prenait toute son ampleur dans ce nouvel équipement qui en dehors du traditionnel plateau sportif offre une structure artificielle d'escalade de 11 mètres de haut de type régional, une salle de PAN (salle d'entraînement et d'échauffement pour l'activité d'escalade), d'une tribune de 350 places assises, de vestiaires et de douches. Un parking de 75 places complète l'équipement.
Le gymnase servira essentiellement aux élèves du lycée Lavoisier, qui était un des seuls établissements scolaires du second degré à ne pas être doté d'un bâtiment sportif couvert. Il pourra accueillir une centaine d'élèves en même temps. Il est également ouvert à quelques associations sportives brivistes : le handball, le badminton (9 terrains de jeu) et l'escalade, cela bien sûr en dehors de la fréquentation par les scolaires.

Côté Cuisine

Marc Gaye
Artisan-Concepteur

. Cuisine . Salle de bain . Dressing . Électroménager . Accessoires . Cuisine et Bain

Nouvelle Adresse
A partir du 27 mars 2012

31, Boulevard Brune
19100 Brive-la-Gaillarde

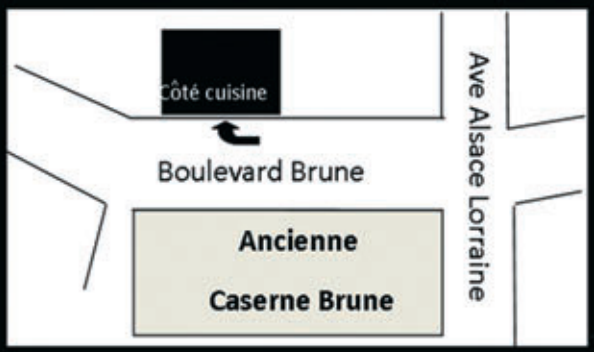

Tél/fax : 05 55 17 19 63
gaye.marc@wanadoo.fr

Permanences des élus mars

Marie-Odile Sourzat : les mercredis 7 et 21 mars, de 10 h à 12 h au bureau des adjoints à la mairie, et sur rendez-vous au bureau des adjoints.
Philippe Lescure : le mercredi 7 mars, de 9 h 30 à 12 h au bureau des adjoints à la mairie et sur rendez-vous au bureau des adjoints.
Camille Lemeunier : tous les jours sur rendez-vous au bureau des adjoints.
Chantal Féral-Mons : tous les jours sur rendez-vous au bureau des adjoints.
Martine Contie : le vendredi 16 mars, de 17 h à 18h à la cantine de l'école primaire de Bouquet; le vendredi 30 mars de 16 h 30 à 17 h 30 en mairie, ainsi que sur rendez-vous auprès du bureau des adjoints pour tous les autres vendredis.
Michel da Cunha : sur rendez-vous.
Manuel Fajardo : le mercredi 14 mars de 9 h à 12 h au point Multi services, place Jacques Cartier à Tujac.
Germaine Blanc: les lundis 5 et 19 mars de 13 h 30 à 15 h au foyer logement de Rivet; et tous les mercredis de 9 h à 12 h sur rendez-vous au bureau des adjoints à la mairie.

Les élus brivistes reçoivent également sur rendez-vous en mairie au 05.55.18.17.00.

En Bref !

Alcho expose à Terrasson

Du 16 mars au 7 avril, le peintre Alcho expose au restaurant Le Moulin Rouge à Terrasson. «L'univers des peintures d'Alcho nous parle de la rencontre entre l'ordre sage, volontaire, la raison géométrique du trait premier organisant le réel, avec la déchirure, le chaos, la liberté qui inéluctablement imprègnent, séparent, traversent dans la puissance anarchique de la tâche ou du trait-colère».

Le calendrier des travaux

Rue Moissan

L'Agglo de Brive effectue jusqu'au 30 mars des travaux d'assainissement et de remplacement de conduites d'eau potable rue Moissan. Un chantier préalable à la réalisation du parvis sud de la gare. Ces travaux nécessitent des interventions à des profondeurs importantes, entre 4 et 5 mètres, exigeant donc des précautions particulières au niveau de la circulation. Sur la rue Moissan, elle se fera à double sens pendant toute la durée du chantier, à l'exception de la période de vacances scolaires (27 février au 9 mars) durant laquelle le sens ouest-est (de la rue Pascal vers l'avenue Michelet) sera interdit. A cette fin, la circulation des véhicules légers sera déviée au niveau de la croix Saint-Jacques par l'avenue Emile Zola et la seconde ceinture du boulevard. Les poids lourds seront quant à eux déviés depuis le rond point de Bouquet par la rue Antoine Dubayle, l'avenue de Bordeaux et la seconde ceinture du boulevard.

Par ailleurs des travaux d'aménagement de voirie sont réalisés rues Léonce Bourliaguet et Saint-Exupéry, jusqu'aux 15 et 16 mars, avec pour les premiers une circulation alternée par feux et pour les seconds une mise en sens unique de la voie. L'avenue Mendes-France a sa voie de circualtion réduite afin d'aménager une piste cyclable et les trottoirs. Le chantier se déroulera jusqu'au 23 mars. Les travaux de remplacement de canalisations réalisés dans le cadre de l'aménagement du parvis de la collégiale se dérouleront place Charles-de-Gaulle jusqu'au 27 avril.

Salon de l'Habitat de Brive

SPÉCIAL 25 ANS
animations exceptionnelles !

+ de 3700 m² d'exposition

ENTRÉE GRATUITE

+ de 110 exposants

PARKING GRATUIT

vendredi
samedi
dimanche
23 - 24 - 25 mars

Ville de Brive-la-Gaillarde

10h - 19h - Espace des 3 Provinces

www.salonhabitatbrive.fr

Corrèze Conseil Général

HIGH-TECH . MULTIMÉDIA . ÉLECTROMÉNAGER . LITERIE . BIJOUX . MEUBLES . DÉCO . CULTUREL

OPÉRATION REPRISE
BRICOLAGE - JARDINAGE

NOUS RECHERCHONS

- MATÉRIEL DE JARDINAGE
- OUTILLAGE, BRICOLAGE
- MEUBLES DE JARDIN ...

WWW.TROCANTE.FR

LA TROCANTE®
DEPOT - ACHAT - VENTE

3 AV ANDRÉ MALRAUX - BRIVE
TÉL : 05 55 84 42 59 - BRIVE@TROCANTE.FR

La Gerbe d'Or

Patrick Boudrie

1926

Achat d'Or
(20 € le gr.*)

Estimation et Partage
Dépôt-Vente de Bijoux

11, rue Gambetta - Brive
— 0 555 241 088 —

*le lingot à 42 000 € environ.

Numéros Utiles

POMPIERS :
18 ou 112 *(portables)*
SMUR : 15
POLICE SECOURS : 17
GENDARMERIE : 05.55.86.08.12.
COMMISSARIAT DE POLICE :
05.55.17.46.00.
URGENCES SOCIALES : 115
MEDECINS
ET PHARMACIENS
DE GARDE : 05.55.17.46.00.
DEPANNAGE GAZ :
05.55. 23.17.19.
DEPANNAGE ELECTRICITE :
08.10.33.30.19.
DEPANNAGE EAU
ASSAINISSEMENT :
05.81.31.85.03.
SOS VIOLENCES
CONJUGALES : 05.55.88.20.02.
SOS AMITIE : 05.55.79.25.25.
ENFANCE MALTRAITEE : 119
ALCOOLIQUES ANONYMES :
05.55.74.29.99.
SIDA INFO SERVICES :
08.00.84.08.00.
CENTRE DE DEPISTAGE MST :
05.55.92.66.11.
CENTRE HOSPITALIER :
05.55.92.60.00.
MAISON DES ADOS :
05.55.93.10.00.
FOURRIERE ANIMAUX :
05.55.88.16.63.
SPA : 05.55.86.05.70.
ALLO BRIVE RADIO TAXI :
05.55.24.24.24 - **24/24 - 7/7**.
MAIRIE : 05.55.92.39.39.
MAIRIE SERVICES : 0.800.509.393.
OFFICE HLM : 05.55.87.98.50.
RESEAU LIBEO : 05.55.74.20.13.
CENTRE METEO : 08.92.68.02.19.
AEROPORT : 05.55.86.88.36.
OFFICE DE TOURISME :
05.55.24.08.80.

Les Brèves

Jobs d'été au SIJ

Le Service Information Jeunesse de la Ville de Brive organise une opération "Jobs d'été" le 22 mars dans ses locaux,12 place Jean-Marie Dauzier, de 8h30 à 17h30. Cette journée s'inscrit dans une action nationale du réseau Information Jeunesse et en partenariat avec "Pôle emploi".
Des offres au niveau départemental mais aussi national et européen, concernent prioritairement les secteurs de l'hôtellerie, la restauration, l'animation sportive et culturelle, la manutention, l'agriculture...
Le PIJ distribuera gratuitement aux jeunes le guide "Trouver un job 2012" édité par le CRIJ Limousin pour les aider dans leurs démarches et les informer sur la législation du travail...
Un informateur pourra aider les jeunes à la rédaction de CV et de lettres de motivation. La consultation de sites Internet consacrés à l'emploi sera gratuite.

Des tulipes contre le cancer

Les sept clubs Lions de la Corrèze organisent la 10e édition de leur opération «Tulipes contre le cancer». 100.000 tulipes ont été plantées sur la zone de la Nau à Saint-Viance. Le ramassage et la vente se feront à la mi-mars. Depuis 2003, 246 000 euros ont été ainsi collectés et investis dans la lutte contre le cancer.

Exposition des Asphodèles

L'association des Asphodèles exposera ses compositions florales à la chapelle de la Providence, à Brive, le 31 mars de 9 h à 19 h et le 1er avril, de 10 h à 19 h.

Supporters de l'OM

Les Corréziens supporters de l'OM ont une page facebook. Ils organisent, en collaboration avec l'Olympique, des déplacements pour les matchs du club phocéen, à domicile comme à l'extérieur, avec la possibilité de tarifs spéciaux.
Infos sur facebook ou auprès de Chantal Pages au 06.64.94.09.93.

Le réchauffement et le Larzac avec Ecaussystème

Ecaussystème propose deux rendez-vous: le 6 mars à 20 h, salle des fêtes à Gignac où sera projeté le film de Christian Rouaud, *Tous au Larzac*, suivi d'un échange avec Michelle Vincent et Joseph Pineau, et le 17 mars à 18 h 30 salle Ayrolles à Bretenoux où sera organisée une conférence sur le réchauffement climatique animée par Jacques Exbalin.

Garde de nuit itinérante

La société AD seniors Lot et Corrèze lance en mars ce nouveau service de maintien à domicile. Elle permet d'assurer des passages nocturnes entre 21h et 6h selon le besoin et pour le bénéficiaire elle offre l'avantage d'un moindre coût qu'une garde complète. Le système fonctionne sur la base d'un abonnement puis d'un coût par passage. La société possède l'agrément qualité délivré par la préfecture et travaille aussi en collaboration avec Corrèze téléassistance.
Infos auprès d'AD seniors, 40 avenue Jean-Jaurès et au 05.55.87.24.41.

Permanence de l'association PULLCO

L'association PULLCO, promotion pour l'utilisation des logiciels libres en Corrèze, propose des ateliers de permanence au foyer des jeunes travailleurs tous les 3e samedi du mois. **Plus d'infos sur le site: www.pullco.fr**

Permanences de Brive Logement

L'association Brive Logement affiliée à la Confédération générale du logement, spécialisée dans les problèmes de logement (état des lieux, régularisation de charges, expulsion...) tient ses permanences à la Maison du bénévolat, boulevard Marx Dormoy le mardi de 9h30 à 11h30, à Tujac au centre Jacques Cartier le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 17h à 18h45, le jeudi de 14h à 18h45, et prochainement à l'épicerie solidaire.

Vente à Vet'Aime

L'association Vet'Aime organise sa prochaine vente au sac le samedi 10 mars, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, 40 quai Tourny à Brive.

Conférence sur les plantes

Jean Maison, fondateur du comptoir d'herboristerie en Corrèze et producteur de plantes bio depuis 1976, tiendra une conférence sur les plantes, leurs cultures, leurs bienfaits, à Vithalia, avenue du Progrès à Malemort, le lundi 12 mars, de 16h à 18h.

Etat civil

Du 15 janvier au 15 février

Mariages

28 janvier : Abdellatif KELTOUMI et Nadia KHADER.

Naissances

13 janvier : Constance DELSOL, de Laurent Delsol et Elisabeth Barougier. Ethan VERDOT LANCEIRAS, de Grégory Verdot et Lucie Lanceiras.
14 janvier : Gabriel DUBERNARD, de Gaël Dubernard et Amélie Bonnel.
17 janvier : Lucas CHADI, de Mohamed-Ali Chadi et Marianne Van Benthem.
18 janvier : Timéo BEOLOR, de Cédric Béolor et Laure Monsarrat. Enoah EDMOND, de Raphaël Edmond et Magali Burel.
19 janvier : Soline DEBIEUVRE, de Charles Debieuvre et Marie Boutot. Nathan LADOWICHT, d'Alex Ladowicht. et Mélanie Pimont.
24 janvier : Mohamed BELHADJI, d'Habib Belhadji et Houria Seltioui. Melvin SIMONET, de Fabrice Simonet et Anaïs Hubert.
25 janvier : Andy CHEPPE, de Laëtitia Cheppe.
27 janvier : Auguste BUGEAT, d'Anthony Bugeat et Cécile Leinekugel Le Cocq. Noé LHERMINOT, d'Adrien Lherminot et Laëtitia Viou .
28 janvier : Emma COUDRE, de Julien Coudre et Christelle Couderc.
29 janvier : Hani BOUSSELMI, de Lotfé Bousselmi et Fadoua Tazaghart.
1er février : Antoine HENRY, de Pierre-Emmanuel Henry et Marine Laurans.
2 février : Tunahan DEMIROGLU, de Turgay Demiroglu et Zeynep Erkilic. Olivia DUARTE-MATOS, de David Duarte-Matos et Séverine Michaud. Mathys LESTEVEN, de Kevin Lesteven et Charlène Mons. Lucie MARSAC, de Frédéric Marsac et Mélanie Deret.
3 février : Moana JOSEPH, de Teva Joseph et Elodie Quentin.
5 février : Ilknur KÜçÜKER, de Mehmet Küçüker et Tugba Palancioglu. Chloé TEYSSEDOU, de Mikaël Teyssédou et Gwendoline Coyard.
6 février : Gabriel TERRIOUX, de Julien Terrioux et Hanane Goughbar.
7 février : Alix COLLE LAMBERT, de Vincent Colle et Véronique Lambert. Timéo FARFART, d'Eglantine Farfart.
8 février : Nils MOHEDANO, de Nicolas Mohedano et Nativa Boin.
10 février : Niran HICHEUR MANSAR, de Lahouari Mansar et Soraya Hicheur.
12 février : Louane SOUNDRON, de Jean Soundron et Marie Hoareau.
13 février : Nora LAROCHE, de Thierry Laroche et Amel Saad Allah.
14 février : Sherine BOUNEGGAR, de Faousi Bouneggar et Clara Sousa.
15 février : Andréa-Marie DURAND, de Joël Durand et Valérie Boyer.

Décès

14 janvier : Christian de BARROS, 71 ans. Raymond PRADAYROL, 90 ans .
15 janvier : Maria FAURE, veuve VILLEMUR, 89 ans.
16 janvier : André COMEILLE, 81 ans.
17 janvier : Gérard BUNISSET, 75 ans .
18 janvier : Magdeleine BRETON, veuve Descheix, 98 ans. Michelle BROSSARD, épouse Cassin, 68 ans.
19 janvier : Marie-Louise CHASTANET, épouse Paul Verlhac, 90 ans. Christianne DEBERNARD, 61 ans.
21 janvier :Gisèle THOMAS, 62 ans. Jean-François VEZINE, 57 ans. Marie VOLFIN, veuve Choinet, 91 ans.
22 janvier : Sidi EL AZ, 86 ans. André FRAYSSE, 89 ans, Claude MAZET, 79 ans.
23 janvier : Juliette BERNICAL, 74 ans. Jean-Claude MONTEL, 74 ans.
24 janvier: Preciosa DE JESUS, 93 ans. Isabelle PETRE, épouse Pie, 43 ans.
25 janvier : Colette ALLEGRET, épouse Lajugie, 78 ans. Michel LAJOINIE, 74 ans. Irène NUSSAC, épouse Brosson, 73 ans. Michelle PANAÏOTA, épouse Dechaise, 79 ans.
26 janvier : Augustine LASCOUX, veuve Monteil, 94 ans. Roger THERS, 79 ans. Marie-Jeanne VAREILLE, veuve Bulteau, 99 ans.
27 janvier : Georges BESSAS, 91 ans. Josette MAIJONADE, 81 ans. Marcelle VEZINE, veuve Peyrodes, 91 ans.
28 janvier : Adolf COZYNS, 91 ans. Roger DANTENY, 81 ans.
29 janvier : Anne LEYGNAC, veuve Monteil, 90 ans.
31 janvier : Georges BRUGNON, 87 ans.
1er février : Odette ANTHINIAC, veuve Thiolas, 86 ans. Henri JEAN, 78 ans.
2 février : Raymond LACROIX, 91 ans. Kaddour TOUMA, 93 ans.
4 février : Jeanne ATURIA, veuve Borbon, 93 ans. Andrée DESCHAMPS, veuve Pouch, 90 ans.
6 février : Jean SEKSIG, 72 ans.
7 février : Raymond JAUBERT, 90 ans.
8 février : Bernard DIERICKX, 56 ans.
9 février : Solange GAUTHIER, veuve Gérald, 94 ans.
10 février : Jeanne JAULHAC, 85 ans. Henri LAROCHE, 85 ans.
11 février : Roger CHAUVIGNAT, 91 ans. Arthur LAJUGIE, 86 ans.
12 février : Raymond DELMAS, 96 ans.
13 février : Marthe BESSOT, veuves Bordes, 96 ans. Marie COY, veuve Maison, 86 ans.

PRESSING DISCOUNT
SALAMMBO

Salammbo lutte pour le Pouvoir d'Achat !

Pantalon et veste	3,50€
Couette	10,90€
Tapis le m²	8,50€
Vêtements en Peau	38,00€

Avenue de la libération - 19360 Malemort - 05.55.92.19.13

Monuments Funéraires
Restauration - Tous travaux de Cimetières

Entreprise
Maxime HERNANDEZ
Depuis 1954

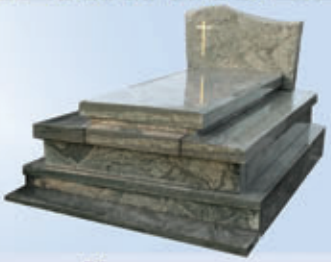

Cuves traditionnelles en béton armé coulé sur place

- *Nettoyage de tombes*
- *Granits toutes provenances.*
- *Possibilité de recouvrir en granit, les entourages en ciment.*
- *Vases et jardinières.*

28, Chemin du Bois de Tulle - La Pigeonnie - Brive
05 55 24 42 45
06 15 85 80 27 - 06 09 33 42 23

cash Express

Achetez !
Vous ne trouverez pas moins cher !
Informatique / Photo
Bijouterie / Téléphonie
Jeux Vidéo CD/DVD
Cassettes / Musique
Audio / TV / HIFI / Son
BD / Electroménager...

Vendez !
Nous payons cash !

BRIVE LA GAILLARDE
3, avenue du 14 juillet (anciennement Multiprise)
Tél : 05 55 17 33 88

NOUVELLE MINI ONE DOCKLANDS.
15 790 €.*

2 470 € D'AVANTAGE CLIENT.

*Consommations de la MINI Docklands en cycle mixte : 5,2 l/100km. CO2 : 121 g/km. *Prix de la MINI One 75 ch Docklands, offre valable pour toute commande avant le 31.05.2012.

Hélice Auto
Votre Unique Concessionnaire en Corrèze
15 av. André Malraux - Route d'Objat 19100 Brive
05 55 22 22 22

Faisons de la santé, une priorité pour l'avenir.

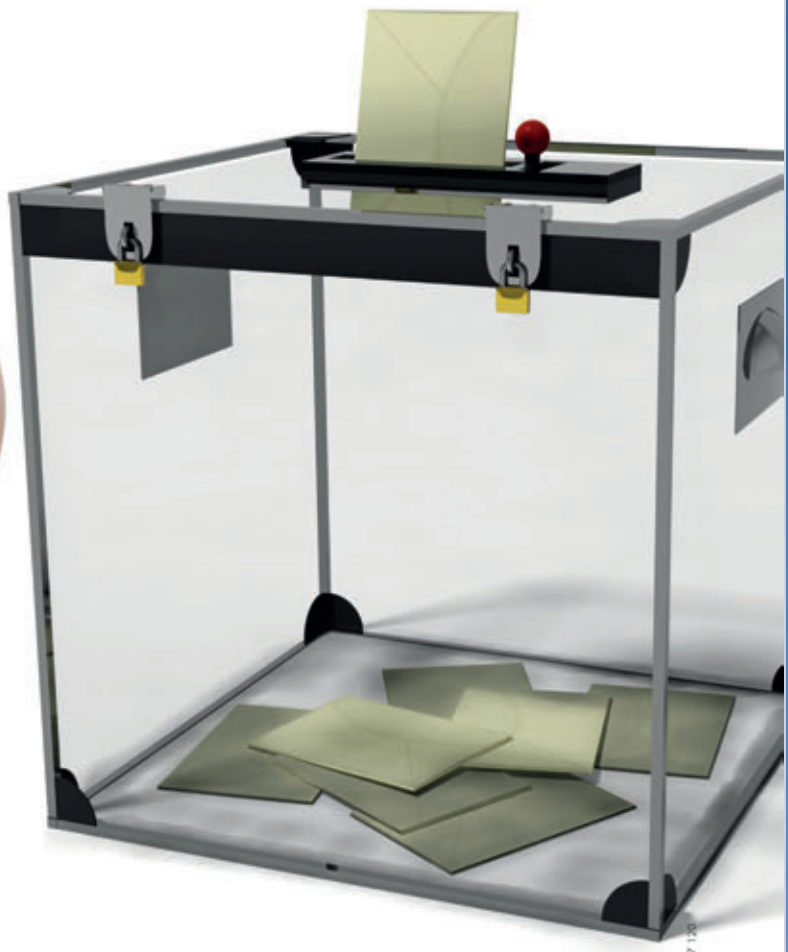

Dans quelques semaines, les Français auront à se prononcer sur leur avenir. Ces élections seront aussi l'occasion de s'exprimer sur l'avenir de la santé.
De notre côté, nous avons pris les devants. En assurant à tout adhérent une égalité de traitement, notre mutuelle contribue à sa protection sociale tout au long de sa vie. En défendant les valeurs de solidarité, de liberté, de démocratie et de responsabilité, elle aide l'avenir de tous à se construire.
Notre mutuelle forte de plus de 400 000 adhérents est à vos côtés pour vous accompagner, en 2012 et pendant de longues années.

Mutuelle immatriculée sous le n° SIREN 777 927 120
Siège social : Mutuelle VIASANTÉ - PARIS
42 rue Gabriel Lamé - 75012
Solidaris Communication

N°Cristal 09 69 32 19 00
APPEL NON SURTAXE

ViaSanté
MUTUELLE
VOTRE SANTÉ A DE L'AVENIR
www.viasante.fr